HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME SEPTIEME.





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, Nº 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, Nº 116.

AN VII. — 1799.



LA LINOTTE.

J. Pauquet. S.

HISTOIRE NATURELLE.

LA LINOTTE *.

C'est la Nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux espèces que leur mélange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et ce qui annonce encore une

* Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 1; et n° 151, fig. 1.

C'est l'anjouvin des Provençaux, qui l'appellent aussi *bec-figue d'hiver*, parce que, suivant M. Guys, cet oiseau est bon à manger en tout temps.

plus grande analogie, les individus qui résultent de ce mélange, sont féconds*, surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte; mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités : ramage agréable, couleurs distinguées, naturel docile et susceptible d'attachement; tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs : il étoit difficile, avec cela, que cet oiseau conservât sa liberté; mais il étoit encore plus difficile qu'au sein de la servitude où nous l'avons réduit, il conservât ses avantages

* Cette observation m'a été donnée par M. Daubenton le jeune. M. Frisch assure qu'en appariant un linot de vignes avec une femelle canari blanche, accoutumée à sortir tous les jours et à revenir au gîte, celle-ci fera son nid et sa ponte dans un buisson voisin, et que, lorsque ses petits seront éclos, elle les rapportera à la fenêtre de la maison. Il ajoute que ces mulets auront le plumage blanc de la mère, et les marques rouges du père, principalement sur la tête.

naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la Nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières : il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue *.

A l'égard de son chant, nous le dénaturons ; nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agrémens de l'art, ni le charme de la Nature. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire, à siffler quelques mots italiens, françois, anglois, etc. quelquefois même à les prononcer assez franchement. Plusieurs curieux ont fait exprès

* Le rouge de la tête se change en un roux brun varié de noirâtre, et celui de la poitrine se change à peu près de même ; mais la teinte des nouvelles couleurs est moins rembrunie. Un amateur m'a assuré qu'il avoit élevé de ces linottes qui avoient gardé leur rouge : c'est un fait unique jusqu'à présent.

le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire, qui articuloit ces mots, *pretty boy;* c'étoit tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été enlevée du nid deux ou trois jours après qu'elle étoit éclose, elle n'avoit pas eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençoit à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les seuls qu'elle apprit à imiter. Ce fait, joint à plusieurs autres *, prouve assez bien, ce me semble,

* Un chardonneret qui avoit été enlevé du nid deux ou trois jours après être éclos, ayant été mis près d'une fenêtre donnant sur un jardin où fréquentoient des roitelets, chantoit exactement la chanson du roitelet, et pas une seule note de celle du chardonneret.

Un moineau enlevé du nid lorsque ses ailes commençoient à être formées, ayant été mis avec un linot, et ayant eu dans le même temps occasion d'entendre un chardonneret, il se fit un chant qui étoit un mélange de celui de la linotte et du chardonneret.

Une gorge-rouge ayant été mise sous la leçon d'un

l'opinion de M. Daines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différens peuples et leurs dialectes divers *. M. Bar-

rossignol excellent chanteur, mais qui cessa de chanter en moins de quinze jours, eut les trois quarts du chant du rossignol, et le reste de son ramage ne ressembloit à rien.

Enfin M. Barrington ajoute que les serins du Tirol, à en juger par leur ramage, descendent d'un père commun, qui avoit appris à chanter d'un rossignol, comme le premier père des serins d'Angleterre paroît avoir appris à chanter d'une farlouse. (*Transactions philosophiques*, vol. 63, 10 janvier 1773.) Si on élève un jeune linot avec un pinson ou un rossignol, dit Gesner, il apprendra à chanter comme eux, et sur-tout cette partie du chant du pinson connue sous le nom de *boute-selle* (*reiterzu*).

* La mort du père, dans le moment critique de l'instruction, aura occasionné quelque variété dans le chant des jeunes, qui, privés des leçons paternelles, auront fait attention au chant d'un autre oiseau, et l'auront imité, ou qui le modifiant, selon

rington avertit que, dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines, et commençant à avoir des ailes, non seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer dans cette espèce le jeune mâle de la jeune femelle, le mâle ayant le côté extérieur de quelques unes des pennes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordé de cette couleur.

Il résulte des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique, appelée *vengoline*, dont nous par-

la conformation plus ou moins parfaite de leur organe, auront créé de nouvelles tournures de chant, qui seront imitées par leurs petits, et deviendront héréditaires, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances de même genre amènent de nouvelles variétés. Si l'on y prend bien garde, il n'y a pas deux oiseaux de la même espèce qui chantent exactement la même chanson; mais cependant ces variétés sont renfermées dans certaines limites, etc. (Tiré de l'*Annual Register*, année 1773.)

lerons bientôt, avoient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice : seulement quelques uns d'eux avoient conservé ce qu'il nomme le *petit cri d'appel*, propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avoient pu entendre de leurs pères et mères avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire, nommée par quelques uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de *linotte de vignes* ou de *linotte rouge*: car, 1°. les taches rouges qui distinguent les mâles de cette dernière linotte, ne sont rien moins qu'un caractère constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut*. 2°. Elles

* De quatre linottes mâles, et par conséquent rouges, qui me furent apportées le 12 juillet, j'en fis mettre une au grand air et trois dans la chambre, dont deux dans la même cage. Le rouge de la tête de celles-ci commençoit à s'effacer le 28 août, ainsi que celui du bas de la poitrine. Le 8 septembre, une des deux fut trouvée morte dans la cage : elle avoit la tête toute déplumée, et même un peu blessée. Je m'étois apperçu que l'un des oiseaux

ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnoît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise, lequel mâle a les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3°. La mue ternit et fait presque disparoître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4°. Ges-

battoit l'autre depuis la mue, comme s'ils se fussent méconnus à cause du changement de couleur. Le rouge de la tête de la linotte battue n'existoit plus, puisque toutes les plumes étoient tombées, et celui de la poitrine étoit plus qu'à demi effacé.

La troisième de celles qui étoient renfermées a mué fort tard, et a conservé son rouge jusqu'à la mue. Celle qui avoit été tenue à l'air s'est échappée au bout de trois mois, et elle avoit déja perdu tout son rouge. Il résulte de cette petite expérience, ou que le grand air accélère la perte du rouge en accélérant la mue, ou que la privation du grand air a moins de part à l'altération du plumage de ces linottes que la privation de la liberté.

ner à Turin, Olina à Rome, M. Linnæus* à Stockholm, Belon en France, et plusieurs autres, n'ont connu, dans leurs pays respectifs, que des linottes rouges. 5°. Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportoit la saison, et il est à remarquer que dans ce même pays on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6°. Ceux même qui admettent l'existence des linottes grises, conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, sur-tout en été; ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant. 7°. Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions et

* Il n'est fait aucune mention de la linotte grise dans la *Fauna Suecica*. M. Klein parle d'un M. Zorn, auteur d'une *Lettre sur les oiseaux d'Allemagne*, où il veut prouver qu'il n'y a qu'une seule espèce de linotte. J'ai entendu dire la même chose à plusieurs oiseleurs, qui certainement n'avoient pas lu cette lettre; et M. Hébert, qui est fait pour la juger, est du même avis.

à la forme des parties, au ramage, aux habitudes, et il sera facile de conclure que s'il existe des linottes grises, ce sont, 1°. toutes les femelles; 2°. tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer; 3°. celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité; 4°. celles qui, l'ayant pris dans l'état de nature, l'ont perdu dans la cage *; 5°. enfin celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que je regarde la grise comme une variété accidentelle, que les hommes ont créée en partie, et qui ensuite a été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les

* Il faut remarquer que ces oiseaux qui ont eu des marques rouges et qui les ont perdues, conservent aux mêmes endroits une couleur rousse approchant du rouge, que n'ont pas les jeunes élevés à la brochette, et qui par conséquent n'ont jamais eu de rouge.

vignes ; c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes :* quelquefois elle le pose à terre ; mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même : elle le fait aussi sur les genévriers, les groseilliers, les noisetiers, dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques uns dans le mois de juillet, et un seul dans le mois de septembre : ils sont tous composés de petites racines, de petites feuilles et de mousse au-dehors, d'un peu de plumes, de crins et de beaucoup de laine au-dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs : celui du 4 septembre n'en avoit que trois. Ils sont d'un blanc sale, tachetés de rouge brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer ; dans ce cas, elles font jusqu'à quatre pontes : la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les alimens qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dans son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nom-

breuses ; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chènevis parvient à sa maturité : on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet*; et parmi ces soixante, il y avoit quarante mâles. Elles continuent de vivre ainsi en société pendant tout l'hiver; elles volent très-serrées, s'abattent et se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres; et, vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois : leur asyle pour la nuit, ce sont des chênes, des charmes, dont les feuilles, quoique sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers, dont elles piquoient les boutons. Elles vivent encore de toutes sortes de petites graines, notamment de celle de chardon, etc. : aussi les trouve-t-on indifféremment dans les terres en friche et dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant ; mais leur vol est suivi, et ne

* On peut y employer le filet d'alouette, mais moins grand et à mailles plus serrées : il faut avoir un ou deux linots mâles pour servir d'appeaux ou de chanterelles. On prend souvent avec les linottes des pinsons et d'autres petits oiseaux.

va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche d'Ancone pour leur apprendre à chanter. On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise : cela est dans l'ordre ; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accens plus touchans, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désennuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter ; les mâles adultes, pris au filet ou autrement, ne profiteroient point non plus des leçons qu'on pourroit leur donner : les jeunes mâles pris au nid sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée ; on les siffle le soir à la lueur d'une chandelle, ayant attention de bien articuler les

mots qu'on veut leur faire dire : quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt ; on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient voir un autre oiseau de leur espèce ; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantoient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient ; on ne les a nommés linottes (*linariæ*) que parce qu'ils aiment la graine du lin ou celle de la linaire : on y ajoute le panis, la navette, le chènevis, le millet, l'alpiste, les graines de rave, de chou, de pavot *, de plantain, de poirée, et quelquefois celle de melon broyée, de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelques épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel; tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les

* Gesner dit que si on ne donnoit que de la graine de pavot pour toute nourriture, soit aux linottes, soit aux chardonnerets, ils deviendroient aveugles.

petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes. Il leur faut très-peu de chènevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non seulement on leur apprendra les airs que l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olina conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies, que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation, à laquelle ils sont sujets; il ordonne l'oxymel, la chicorée, et d'autres remèdes contre l'asthme, l'étisie *, et certaines convulsions ou battemens de bec que l'on prend quelquefois et que j'ai pris moi-même pour une caresse: on diroit que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer; on diroit qu'il parle en

* Les linottes prisonnières sont aussi sujettes au mal caduc, au bouton. Les uns disent qu'elles ne guérissent jamais de ce bouton; les autres conseillent de le percer promptement, et d'étuver la petite plaie avec du vin.

effet; et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde. Quiconque aura bien observé tout cela, sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie. Quoi qu'il en soit, il faut sur-tout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux; beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les faire vivre en captivité cinq ou six années, suivant Olina, et beaucoup plus selon d'autres*. Ils reconnoissent les personnes qui les soignent; ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère; ils en prennent les habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Ils entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard. On a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre; ils avoient chanté

* On en a vu une à Montbard qui avoit dix-sept ans bien constatés.

jusque là, et leur chant étoit plus animé que celui d'aucun autre oiseau de la même volière. Leur mue, quoique retardée, se passa fort vîte et très-heureusement.

La linotte est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable, qu'on renouvellera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite baignoire; car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes; vol, près de neuf pouces; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle, le sommet de la tête et la poitrine sont rouges; la gorge et le dessous du corps, d'un blanc roussâtre; le dessus, couleur de marron; presque toutes les pennes de la queue et des ailes, noires, bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux pennes. Communément la femelle n'a point de rouge, comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

VARIÉTÉS DE LA LINOTTE.

I. La *linotte blanche*. J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoulins, peintre. Le blanc dominoit en effet dans son plumage; mais les pennes des ailes et de la queue étoient noires, bordées de blanc, comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyoit quelques vestiges du gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

II. *La linotte aux pieds noirs*. Elle a le bec verdâtre et la queue très-fourchue; du reste, c'est la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connoissance à M. le docteur Lottinger, de Sarbourg.

LE GYNTEL DE STRASBOURG.

On sait fort peu de chose de cet oiseau ; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille ; il se nourrit des mêmes graines ; il vole comme elle en troupes nombreuses ; il pond des œufs de la même couleur ; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse, mouchetée de brun, et le ventre blanc. A la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gesner , et il a les pieds rouges ; mais Gesner étoit-il assez instruit de la ponte de ces oiseaux? Et quant aux pieds rouges, nous avons vu , nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, sur-tout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences mêmes , et je suis tenté de croire que lorsque le gyntel sera mieux connu, il pourroit bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc. à l'espèce de notre linotte.

LA LINOTTE DE MONTAGNE.

ELLE se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre. Elle est plus grosse que la nôtre [1]; elle a le bec plus fin à proportion; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celle-ci le porte sur le croupion [2]. Du reste, c'est à peu près le même plumage: la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale très-apparente, attendu qu'elle se trouve sur un fond noir : elle est formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc. La queue est longue de

[1] Il est évident, par cela seul, que cette linotte est tout-à-fait différente du cabaret ou petite linotte, avec laquelle on l'a confondue par méprise.

[2] Je ne sais pourquoi M. Klein, parlant de cette linotte de Willughby, et citant cet auteur, page 93, dit positivement qu'elle n'a point de rouge, contre le texte formel de Willughby, page 191.

deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bordure blanche, d'autant plus large que la penne est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de montagne a la queue fourchue, et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément; mais il a rangé cet oiseau avec les linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourroit bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

LE CABARET *.

LORSQU'IL s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposeroit à une infinité de méprises si l'on vouloit prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avoit du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avoit que sur la poitrine, encore étoit-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avoit aux pieds; que celle de montagne l'avoit sur le croupion. M. Brisson dit que celle qu'il nomme *petite linotte de vignes*, en a sur la tête et sur la poitrine, et Gesner ajoute sur le croupion. Willughby fait mention d'une petite linotte qui n'avoit de rouge que sur la tête, et ressembloit en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différoit à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avoit du rouge sur la tête et

* Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 2.

le croupion, et celui de M. Frisch n'en avoit point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus : si c'est au milieu du printemps, ils avoient leurs plus belles couleurs ; si c'est pendant la mue, ils n'avoient plus de rouge ; si c'est d'abord après, ils n'en avoient pas encore ; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage, ils en avoient perdu plus ou moins ; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différens, c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude, on est forcé d'avoir recours, pour déterminer les espèces, à des propriétés plus constantes, à la forme du corps, aux mœurs, aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode, je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de *petite linotte :* l'un qui ne chante point, qui ne paroît que tous les six ou sept ans, arrive par troupes très-nombreuses, ressemble au tarin, etc. ; c'est la petite linotte de vignes de M. Brisson : l'autre est le cabaret de cet article.

M. Daubenton le jeune a eu, pendant

deux ou trois ans, un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet. Il étoit d'abord très-sauvage; mais il s'apprivoisa peu à peu, et devint tout-à-fait familier. Le chènevis étoit la graine dont il paroissoit le plus friand. Il avoit la voix douce et mélodieuse, presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson*. Il perdit tout son rouge dès la première année, et il ne le reprit point; ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que lorsqu'il étoit en mue ou malade, son bec devenoit aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenoit par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portoit mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion. Quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare, soit en Allemagne, soit en France : il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes; son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

Mesures. La longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol a près

de huit pouces; son bec, un peu plus de quatre lignes; sa queue, deux pouces; elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

Couleurs. Le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps, varié de noir et de roux; le dessous du corps, roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; les pieds bruns, quelquefois noirs; les ongles sont fort alongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

I.

LA VENGOLINE.

TOUT ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau, c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très-familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps, sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue: ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair; il y a un trait brun sur

les yeux : le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards, qui nous a fait connoître la vengoline, et qui en a donné la figure au bas de la planche 129, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche : cet autre oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci* me fait douter que ce soit une femelle : je croirois plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différens, dans lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un, ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du négral sont, en effet, plus riches et plus tranchées que celles

* M. Daines Barrington prétend que la vengoline est supérieure, pour le chant, à tous les oiseaux chanteurs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, excepté toutefois le moqueur d'Amérique.

de la vengoline : la gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux, sont noirs ; les joues blanches ; la poitrine et tout le dessous du corps, d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard.

II.

LA LINOTTE GRIS DE FER.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Edwards, qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui est venu. Son ramage est très-agréable. Il a les allures, la taille, la forme et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair ; le dos, le cou et le dessus de la tête, gris de fer ; les pennes de la queue et des ailes, noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues pennes des ailes,

qui sont entièrement noires vers leur extrémité et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

III.

LA LINOTTE A TÊTE JAUNE *.

M. Edwards savoit bien que cet oiseau étoit nommé par quelques uns, *moineau du Mexique ;* et s'il lui a donné le nom de *linotte,* c'est en connoissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux. Il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les

* Le docteur Fermin, dans sa *Description de Surinam,* fait mention d'une *linotte à gorge et bec jaunes,* dont le reste du plumage est cendré. « C'est, dit-il, un oiseau de savane, qui est plus « grand que le moineau........ Il n'a pas un chant « qui mérite qu'on le mette en cage ; mais, en ré- « compense, on le regarde comme une espèce d'or- « tolan, parce qu'il est très-bon à manger. »

serins; et d'après cela, on seroit fondé à le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes. Moins l'histoire d'un oiseau est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle; les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaune, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les pennes de la queue que par-tout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos; la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes longitudinales, et clair-semées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pinson d'Ardennes : mais à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

I V.

LA LINOTTE BRUNE.

COMME cet oiseau n'est connu que par M. Edwards, qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps. La couleur générale qui résulte de ce mélange, est rembrunie, quoique variée; il y a une teinte de cendré sur la poitrine et le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'auroit pas dû confondre cet oiseau avec le *petit moineau brun* de Catesby, dont le plumage est d'un brun uniforme sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent : mais la différence de climat est encore plus grande; car la linotte brune de M. Edwards venoit probablement du Bresil, peut-être même d'Afrique, et le petit moineau de Catesby se rouve à la Caroline et à la Virginie, où il

niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul; qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connoissons point les mœurs de la linotte brune.

LE MINISTRE *.

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline, que d'autres appellent *l'évêque*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Bresil, qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce qu'au temps de la mue il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps. La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre : mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux. On dit même que souvent le ministre mue deux fois ; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé, et rembruni dans le mâle, et

* On a vu plusieurs fois cet oiseau chez le sieur Château, à qui l'on doit le peu que l'on sait de son histoire.

d'un brun verdâtre dans la femelle ; ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage au reste est assez semblable à celui de la femelle.

Le ministre est de la grosseur du serin, et, comme lui, vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue*, et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent cinquante milles de la mer ; qu'il chante à peu près comme la linotte ; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé ; celles du dessous du corps, d'un bleu plus clair ; que les pennes de la queue sont du même brun que les pennes des ailes, avec une légère teinte de bleu ; enfin qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, cinq lignes ; tarse, huit à neuf lignes ; doigt du milieu, six lignes et demie ; queue, deux pouces ; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.



1. LE BENGALI. *Piqueté*.

2. LE SENEGALI.

J. Pauquet. S.

LES BENGALIS,

ET

LES SÉNÉGALIS, etc. *.

Tous les voyageurs, et, d'après eux, les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue : quelques uns même ajoutent des détails qu'il seroit à souhaiter qui fussent vérifiés ; que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le verd, le jaune et le rouge ; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois, etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, et qu'ils ne changent point

* On a aussi donné à quelques uns le nom de *moineaux du Sénégal*.

de couleur *. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique, où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur, et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changemens. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tireroit de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces, puisque ces prétendus caractères ne seroient que momentanés, et dépen-

* M. Mauduit, connu par son goût éclairé pour l'histoire naturelle, et par son beau cabinet d'oiseaux, a observé un sénégali rouge qui a vécu plus d'un an sans changer de plumage. Le sieur Château assure la même chose de tous les bengalis qui lui ont passé par les mains.

droient principalement de la saison de l'année où l'individu auroit été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant constans dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile, dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvéniens, ou d'admettre comme espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes. Dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues : je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouvera d'individus notablement différens, soit par le plumage, soit à d'autres égards, mais sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps : le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperoit fort si, d'après les noms de *sénégalis* et de *bengalis*, on se persuadoit que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et

même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot très-disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère et à y perpétuer leur race [1]. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot de vrais moineaux : ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes troupes dans les champs semés de millet [2]; car ils aiment cette graine de

[1] Il y a quelques années que l'on tua un sénégali rouge à Cayenne dans une savane : sans doute il y avoit été transporté de même par quelques voyageurs.

[2] Les voyageurs nous disent que les Nègres man-

préférence : ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous une calebasse qu'on pose à terre, la soulevant un peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger auquel est attachée une longue ficelle ; quelques grains de millet servent d'appât : les sénégalis accourent pour manger le millet ; l'oiseleur, qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous la calebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. *. Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre

gent certains petits oiseaux tout entiers avec leurs plumes, et que ces oiseaux ressemblent aux linottes. Je soupçonne que les sénégalis pourroient bien être du nombre; car il y a des sénégalis qui, au temps de la mue, ressemblent aux linottes. D'ailleurs on prétend que les Nègres ne mangent ainsi ces petits oiseaux tout entiers que pour se venger des dégâts qu'ils font dans leurs grains, au milieu desquels ils ne manquent pas d'établir leurs nids.

* Je dois le détail de cette petite chasse à M. de Sonini.

climat; mais une fois *acclimatés*, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire, autant et plus que certaines espèces du pays : on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande ; et sans doute on auroit le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables : ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle *.

* Ces notes m'ont été données par le sieur Château père.

LE BENGALI *.

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très-peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivans, d'ajouter à ce que j'ai dit de tous en général, les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est sur-tout lorsque l'on a à faire connoître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudroit quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudroit savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire, représenter avec des mots, non seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et sur-tout exprimer l'action, le mouvement et la vie.

* Voyez les planches enluminées, n° 115, fig. 1.

Le bengali a, de chaque côté de la tête, une espèce de croissant couleur de pourpre, qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures : tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d'Abissinie, ce même gris avoit une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux; et cette variété, connue sous le nom de *cordon bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première : on prétend que c'est la femelle; mais, par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non seulement comme une variété de sexe,

mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport, pour les couleurs, avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abissinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvoient point dans la femelle, et que toutes ses couleurs étoient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage ; mais il n'a point remarqué celui de la femelle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié un *cordon bleu* venant des côtes d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinha*. Il différoit du précédent, en ce que le dessus du corps étoit d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plumage de la femelle étoit d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement. Il paroît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle ni la femelle n'ont de marque rouge au-dessous des yeux, et cela explique pourquoi les cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque

que son bec est semblable à celui du chardonneret : il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin : sa longueur totale est de quatre pouces neuf lignes ; son bec, de quatre lignes ; sa queue, de deux pouces ; elle est étagée et composée de douze pennes : le vol est de six à sept pouces.

LE BENGALI BRUN *.

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau ; mais il est plus foncé sous le ventre, et, mêlé à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans quelques individus , et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc ; ce qui produit une moucheture fort apparente : mais elle est propre au mâle ; car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches : tous deux ont le bec rougeâtre , et les pieds d'un jaune clair.

Le bengali est à peu près de la taille du roitelet : sa longueur totale est de trois pouces trois quarts , son bec de quatre lignes , son vol d'environ six pouces et demi , et sa queue d'un bon pouce.

* Voyez les planches enluminées, nº 115, fig. 2.

LE BENGALI PIQUETÉ *.

De tous les bengalis que j'ai vus, celui qui étoit le plus moucheté, l'étoit sur tout le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les pennes des ailes les plus proches du dos : les ailes étoient brunes, et les pennes latérales de la queue, noires, bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnoit sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre ; un rouge moins sombre régnoit sous tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec étoit aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée ; elle diffère encore du mâle, en ce qu'elle a le cou, la poitrine et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche. Selon

* Voyez les planches enluminées, n° 115.

d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivans, la femelle est toute brune et sans taches. Est-ce encore une variété de plumage, ou bien seroit-ce une simple variété de description ? Ce n'est pas celle qui met le moins d'embarras dans l'histoire naturelle. Willughby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus : ils étoient d'un brun plus ou moins foncé; les uns avoient les ailes noires, d'autres avoient la poitrine de cette même couleur, d'autres la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres les pieds blanchâtres; tous avoient les ongles fort longs, mais plus arqués que dans l'alouette. Il est à croire que quelques uns de ces oiseaux étoient en mue; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avoit aussi le bas-ventre noirâtre, et dont le reste du plumage étoit comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue, quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce: mais ces couleurs n'étoient pas bien démêlées.

L'individu qu'a décrit M. Brisson, venoit

de l'île de Java : ceux qu'a observés Charleton venoient des Indes ; ils avoient un ramage fort agréable : on en tenoit plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avoient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté est d'une grosseur moyenne entre les deux précédens : sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes ; elle est étagée, et composée de douze pennes.

LE SÉNÉGALI *.

DEUX couleurs principales dominent dans le plumage de cet oiseau : le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, et sur le croupion ; le brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos : mais à l'endroit du dos il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, la queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns, et forment des espèces de cadres à la couleur rouge.

Cet oiseau est un peu moins gros que le bengali piqueté ; mais il est d'une forme plus alongée : sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes ; elle est composée de douze pennes.

* Voyez les planches enluminées, n° 157, fig. 1.

VARIÉTÉS DU SÉNÉGALI.

I. J'ai vu un de ces oiseaux, qui avoit été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été apperçu dans cette contrée* : il est probable qu'il y avoit été porté par quelque curieux, et qu'il s'étoit échappé de la cage. Il différoit en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur, les pieds seulement rougeâtres; et ce qui décèle la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étoient semés de quelques points blancs.

II. *Le danbik de M. le chevalier Bruce.* Cet oiseau, fort commun dans l'Abissinie, participe des deux précédens; il est de même taille : la couleur rouge, qui règne sur toute la partie antérieure, ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans le sénégali; mais elle

* Ce fait m'a été rapporté par M. de Sonini.

s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on apperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cendrés. Le mâle chante agréablement : la femelle est d'un brun presque uniforme, et n'a que très-peu de pourpre.

LE SÉNÉGALI RAYÉ *.

Il est en effet rayé transversalement, jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris; et la rayure est plus fine plus elle approche de la tête : la couleur générale qui résulte de cette rayure, est beaucoup plus claire sur la partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en apperçoit quelques vestiges sur les pennes des ailes qui sont brunes. Le bec est rouge, et il y a un trait ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressembloit parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des

* Voyez les planches enluminées, n° 157, fig. 2.

doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venoient du Cap, dont les uns avoient le dessus du corps plus ou moins rembruni, et le dessous plus ou moins rougeâtre ; les autres avoient le dessus de la tête sans rayure. Les rayures de celui qu'a représenté M. Edwards, planche CLXXIX, étoient de deux bruns ; et les couvertures du dessous de la queue n'étoient point noires, non plus que dans le sujet que nous avons fait dessiner, planche CLVII, figure 2. Enfin, dans l'individu représenté au haut de la planche CCCLIV, la rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun ; et non seulement les couvertures inférieures de la queue sont noires, comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson venoit du Sénégal, les deux de M. Edwards venoient des grandes Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus, avoient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques unes qui dépendent de la différence du sexe.

La longueur moyenne de ces oiseaux est d'environ quatre pouces et demi, le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces, et la queue de deux pouces; elle est étagée, et composée de douze pennes.

[1] LE SEREVAN [2].

Le brun règne sur la tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue : le dessous du corps est gris clair, quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres : quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs, ainsi que les couvertures des ailes. Tel étoit le serevan envoyé de l'île de France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan*, avoit tout le dessous du corps fauve clair; ses pieds étoient jaunâtres : il n'avoit ni le bec ni le croupion rouge, et on ne lui voyoit pas une seule moucheture : c'étoit probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchans de ceux-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 230, fig. 3.

[2] Je lui ai donné le nom de *serevan*, d'après M. Commerson, pour le distinguer du suivant.

là, envoyés par M. Commerson sous le nom de *bengalis du Cap*, avoient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général, ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des bengalis et des sénégalis.

LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL*.

CET oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux ; la gorge et les côtés du cou, d'un blanc bleuâtre ; tout le reste du dessus du corps, d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé ; le croupion de même, le reste du dessous du corps bleu, le dessus de la tête d'un bleu moins foncé, les ailes et les plumes scapulaires brunes, la queue noirâtre.

Ce petit moineau est à peu près de la taille du précédent.

* Voyez les planches enluminées, nº 230, fig. 2.

LE MAIA *.

VOICI encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maïas se réunissent en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine, sont ceux qu'ils fréquentent par préférence; et ils auroient, comme on voit, des titres suffisans pour partager, avec le padda, le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de *maïas*, qui est leur vrai nom; je veux dire, le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandès devoit être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger, et facile à digérer.

Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps, noirâtres; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que

* Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 2, la femelle.



LES MAIA.

J. Pauquet. S.

par-tout ailleurs : il a aussi, sur la poitrine, une large ceinture de la même couleur ; le bec gris, et les pieds plombés.

La femelle est fauve dessus, d'un blanc sale dessous : elle a la gorge d'un marron pourpré, et, de chaque côté de la poitrine, une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle : son bec est blanchâtre, et ses pieds sont gris.

Fernandès raconte comme une merveille, que le maïa a le ventricule derrière le cou. Mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la béquée, il auroit vu que cette merveille est très-ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière ; enfin il se seroit apperçu que le jabot n'est pas le ventricule. La Nature est toujours admirable ; mais il faut savoir l'admirer.

LE MAIAN*.

La Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau : celui qu'a gravé M. Edwards venoit de Malaca, et, suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires ; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers qui séparent ces deux continens : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maïa, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes ; car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses ailes et sa queue sont un peu plus courtes, et son bec est tout aussi court : d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maïan a tout le dessus du corps d'un

* Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 1.

marron rougeâtre; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue; le bec couleur de plomb; une espèce de coqueluchon gris clair, qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou : les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maïan de M. Brisson diffère de celui-ci, en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques unes des premières pennes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc.; ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, sur-tout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

---

[1] LE PINSON [2].

CET oiseau a beaucoup de force dans le bec : il sait très-bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer jusqu'au sang les personnes qui le tiennent ou qui veulent le prendre ; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs, il a reçu le nom de *pinson* : mais, comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce, que même elle lui est commune, non seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, millepèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de M. Frisch, qui tire ce mot *pinson* de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

[1] Voyez les planches enluminées, n° 54, fig. 1.

[2] Pinson commun, *fringilla, etc.* Pinçard, pinchard, pinchon, glaumet, huit, pichot, guignot, riche-prieur.



LE PINSON.

J. Pauquet S.

Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous : je dis avec nous, car la plupart s'approchent en effet des lieux habités, et viennent jusque dans nos basse-cours, où ils trouvent une subsistance plus facile ; ce sont de petits parasites qui nous recherchent pour vivre à nos dépens, et qui ne nous dédommagent par rien d'agréable : jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours ; mais ce ne sont que des momens, et des momens fort rares : le reste du temps, ils se cachent dans des haies fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verds, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est trop rude. Ceux qui passent en d'autres climats, se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils ? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde, 1°. sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs, qui ne se trouvent guère que dans ces climats : 2°. sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme

ils feroient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auroient pas manqué de le faire ; tous ceux qui reviennent, mâles et femelles, sont adultes : 3°. sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui, en couvrant les campagnes, les prive d'une partie de leurs subsistances *.

Il faut donc, pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre : or on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays ; il y tombe certainement de la neige ; mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

* Aldrovande dit qu'en Italie, lorsqu'il y a beaucoup de neige, et que le froid est rigoureux, les pinsons ne peuvent voler, et qu'on les prend à la main (page 820). Mais cette impuissance de voler peut venir d'inanition, et l'inanition de la quantité des neiges. Olina prétend qu'en ce même pays les pinsons gagnent la montagne pendant l'été. M. Hébert en a vu, dans cette saison, sur les plus hautes montagnes du Bugey, où ils étoient aussi communs que dans les plaines, et où certainement ils ne restent point l'hiver.

Une singularité très-remarquable dans la migration des pinsons, c'est ce que dit Gesner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent, et que les mâles restent l'hiver dans le pays [1]; mais ces habiles naturalistes n'auroient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasionnée par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paroît plus dans l'ordre de la Nature, plus conforme à l'analogie [2], que cette séparation à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal,

[1] M. Linnæus dit positivement que les pinsons femelles quittent la Suède par troupes au mois de septembre, qu'elles vont en Hollande, et reviennent au printemps rejoindre leurs mâles, qui ont passé l'hiver en Suède.

[2] Nous rendrons compte, à l'article du *tarier* ou *traquet d'Angleterre*, de quelques observations curieuses sur les changemens successifs du plumage de cet oiseau et de quelques autres.

où elles pourroient trouver à vivre tout aussi-bien que leurs mâles.

Au reste, on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différens climats. Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Bologne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver, pour revenir l'automne suivant. Je vois, au contraire, par le témoignage de Willughby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer Baltique et la Suède, où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique.

Le pinson est un oiseau très-vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaieté de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson*. Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été. Son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât; on y a distingué un

prélude, un roulement, une finale[1] : on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées ; et les plus grands connoisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable[2]. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop *mordant;* mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop foibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartemens trop résonnans, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis : la Nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois ; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et sur-tout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson, pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres :

[1] Le prélude, selon M. Frisch, est composé de trois notes ou traits semblables : le roulement de sept notes différentes en descendant, et la finale de deux notes ou phrases. Il renvoie à l'*Art de la chasse* de Schroder, page 138; et à l'*Helvetia curiosa* d'Emmanuel Konig, page 831.

[2] On la nomme en allemand, *reiterzu;* en françois, *boute-selle.*

on en a vu plus d'un exemple [1]; mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la Nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable, qui, dit-on, annonce la pluie [2]. On a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantoient jamais mieux ni plus long-temps que lorsque, par quelque accident, ils avoient perdu la vue [3]; et cette remarque n'a pas été plutôt faite, que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les

[1] Cette facilité de s'approprier des chants étrangers explique la diversité de ramage qu'on observe dans ces oiseaux. On distingue dans les Pays-Bas cinq à six sortes de pinsons, qui ont chacun des phrases plus ou moins longues.

[2] Ce cri a un nom particulier en allemand; on l'appelle *schircken*.

[3] Ils sont sujets à cet accident, sur-tout lorsqu'on les tient entre deux fenêtres, à l'exposition du midi.

yeux, pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs. Mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux ; on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement, et à plusieurs reprises, les bords de ces deux paupières, avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit et jour, avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité[1]. Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables[2], et l'on s'en sert par préférence[3], comme d'appeaux ou

[1] Gesner prétend qu'en tenant des pinsons ainsi renfermés pendant tout l'été, et ne les tirant de prison qu'au commencement de l'automne, ils chantent pendant cette dernière saison; ce qu'ils n'eussent point fait sans cela : l'obscurité les rendoit muets, le retour de la lumière est le printemps pour eux.

[2] On les appelle en Flandre, *rabadiaux*.

[3] Avec d'autant plus de raison que ceux qui ne sont point aveugles sont des chantres fort capricieux,

d'*appelans*, pour attirer dans les piéges les pinsons sauvages : on prend ceux-ci aux gluaux, et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouette ; mais il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse * est celui où les

et qui se taisent pour peu qu'il fasse de vent ou qu'ils éprouvent d'incommodité, et même d'inquiétude.

* On établit le filet dans un bosquet de charmille d'environ soixante pieds de long sur trente-cinq de large, à portée des vignes et des chènevières ; le filet est à un bout ; la loge où se met l'homme qui tient la corde du filet, à l'autre bout ; deux appeaux dans l'espace qui est entre les deux nappes; plusieurs autres pinsons en cage répandus dans le bosquet : cela s'appelle une *pinsonnière*. Il faut beaucoup d'attention à cacher l'appareil ; car le pinson, qui trouve aisément à vivre, n'est point facile à attirer dans le piége. Quelques uns disent qu'il est défiant et rusé, qu'il échappe à l'oiseau de proie en se tenant la tête en bas, que l'oiseau le méconnoît dans cette situation, et que s'il fond sur lui, souvent il ne lui prend que quelques plumes de la queue. M. Guys m'assure que la femelle est encore plus rusée que le mâle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mâle et femelle se laissent approcher de fort près.

pinsons volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant que l'on peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas, et qu'ils entendent mieux l'appeau. Ils ne se façonnent point aisément à la captivité ; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir *.

Ces oiseaux font un nid bien rond et solidement tissu : il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec. Ils posent ce nid sur les arbres ou les arbustes les plus touffus : ils le font quelquefois jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers ; mais ils le cachent avec tant de soin, que souvent on a de la peine à l'appercevoir, quoiqu'on en soit fort près : ils le construisent de mousse blanche, et de petites racines en dehors, de laine, de crins, de fils d'araignée

* Ceux que l'on prend aux gluaux meurent souvent à l'instant où on les prend, soit par le regret de la liberté, soit qu'ils aient été blessés par la chouette, soit qu'ils en aient eu peur.

et de plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris-rougeâtres, semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout. Le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, sur-tout la nuit: il se tient toujours fort près du nid; et le jour s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourroit que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité; car ces oiseaux sont d'un naturel très-jaloux: s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus foible cède la place ou succombe; c'est bien pis, s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle [1].

Les pères et mères nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes; ils en mangent eux-mêmes [2]: mais ils vivent plus commu-

[1] On conseille même de ne pas mettre plus de deux paires dans la même chambre, de peur que les mâles ne se poursuivent, et qu'ils ne causent du désordre dans la volière.

[2] Aldrovande savoit cela, et il ajoute que les oiseleurs donnoient aux pinsons qui leur servoient d'appeaux, une sauterelle, ou quelque autre insecte, pour les mettre en train de chanter; ce qui supposeroit dans ces oiseaux un appétit de préférence pour les insectes.

nément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, sur-tout de faîne, de navette et de chènevis; ils se nourrissent aussi de blé et même d'avoine, dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse. Quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère, comme les chardonnerets: ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

Le pinson est plus souvent posé que perché: il ne marche point en sautillant; mais il coule légèrement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose. Son vol est inégal; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au-dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail: on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron, le croupion olivâtre, et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé, et les couleurs

moins vives ; mais, soit dans la femelle, soit dans le mâle, le plumage est fort sujet à varier. J'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différoit de celle que M. Brisson a décrite ; elle avoit le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnoit le cou par-derrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs, etc. Parmi les mâles, il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron ; quelques uns ont les pennes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires, bordées de blanc, et d'autres les ont entièrement noires : est-ce l'âge qui produit ces petites différences ?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les pennes de la queue étoient déja longues de six lignes, avoit le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre ; ses ailes avoient déja les deux raies blanches : mais les bords du bec supérieur n'étoient point encore échancrés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes ; ce qui me feroit croire que cette échancrure, qui se trouve

dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation, mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue, et composée de douze pennes; le fond de leurs plumes est cendré obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger : la durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers : elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

VARIÉTÉS DU PINSON.

INDÉPENDAMMENT des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé, parmi les pinsons de différens climats, des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I. *Le pinson à ailes et queue noires.* Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue, et la suivante, sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur. Cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II. *Le pinson brun.* Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre : mais cette couleur brune n'est point uniforme ; elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure. Cette variété a les ailes noires comme la précédente, les

pieds de même couleur, et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *riska*, dit M. Linnæus.

III. *Le pinson brun huppé*. Sa huppe est couleur de feu, et c'est le trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disoit, en 1746, qu'il se trouvoit en Nortlande, c'est-à-dire, dans la partie septentrionale de la Suède; mais, douze ans après, il a cru le reconnoître dans la linotte noire de Klein, et il a dit, en général, qu'il se trouvoit en Europe.

IV. *Le pinson blanc*. Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur de notre pinson ordinaire. Gesner atteste qu'on avoit vu un pinson dont le plumage étoit entièrement blanc.

V. *Le pinson à collier*. Il a le sommet de la tête blanc, et un collier de la même couleur : cet oiseau a été pris dans les bois, aux environs de Kotzna.

[1] LE PINSON D'ARDENNE [2].

Il pourroit se faire que ce pinson, qui passe généralement pour le pinson de montagne, ou l'*orospiza* d'Aristote, ne fût que son *spiza*, ou son pinson proprement dit, et que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza*, ou pinson de montagne : voici mes raisons.

Les anciens ne faisoient point de descriptions complètes ; mais ils disoient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquoit ordinairement ce qu'il y avoit de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote, est semblable au *spiza* : il est un peu moins gros ; il

[1] Voyez les planches enluminées, n° 54, fig. 2.

[2] Le montain, pinson montain, pinson d'Ardenne, *montis fringilla, orospizes, orospizis;* en quelques endroits, *paisse* ou *moineau de bois,* mais par erreur ; peut-être le *spiza* d'Aristote ; *fringillaro.*

a le cou bleu ; enfin il se tient dans les montagnes. Or toutes ces propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques unes d'elles lui appartiennent exclusivement.

1°. Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne, par la supposition même ; et, pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer l'un à l'autre : d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2°. Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3°. Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que, dans le pinson d'Ardenne, ces mêmes parties sont variées de noir lustré et de gris jaunâtre.

4°. Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Olina, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher ; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'obser-

vation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes [1].

5°. Enfin le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et les pays froids pendant l'hiver. Or cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-là non seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver [2] dans les différens

[1] Frisch prétend que les pinsons d'Ardenne viennent des montagnes en automne, et que lorsqu'ils s'en retournent, ils prennent le chemin des montagnes du nord. M. le marquis de Piolenc, qui m'a donné plusieurs notes sur ces oiseaux, m'assure qu'ils partent dans le mois d'octobre des montagnes de Savoie et de Dauphiné, et qu'ils y reviennent au mois de février. Ces époques s'accordent très-bien avec celles où nous les voyons passer et repasser en Bourgogne : il peut se faire que les deux espèces aiment les montagnes, et se ressemblent en ce point.

[2] Aldrovande assure positivement que cela est ainsi aux environs de Bologne. M. Lottinger me

pays qu'ils parcourent ; c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de *pinson d'hiver*, *pinson de neige*, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela il résulte, ce me semble, que très-probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays ; ils y passent, d'année à autre, en très-grandes troupes. Le temps de leur passage est l'automne et l'hiver : souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours ; quelquefois ils restent jusqu'au printemps. Pendant leur séjour, ils vont avec les pinsons ordinaires, et se retirent, comme eux, dans les feuillages. Il en parut des volées très-nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Wirtemberg, sur la fin de décembre 1775 ; ceux-ci alloient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords

mande que, dès la fin d'août, il en paroît quelques uns en Lorraine, mais que l'on n'en voit de grosses troupes que sur la fin d'octobre, et même plus tard.

du Rhin *, et, dès l'aube du jour, ils prenoient leur vol : la terre étoit toute couverte de leur fiente. La même chose avoit été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine que dans l'hiver de 1765 ; chaque nuit on en tuoit plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarbourg. On ne prenoit pas la peine de les tirer, on les assommoit à coups de gaule; et quoique ce massacre eût duré

* M. Lottinger dit, peut-être un peu trop généralement, que le jour ils se répandent dans les forêts de la plaine, et que la nuit ils se retirent sur la montagne. Cette marche n'est point apparemment invariable, et l'on peut croire qu'elle dépend du local et des circonstances.

On en a vu cette année dans nos environs une volée de plus de trois cents, qui a passé trois ou quatre jours dans le même endroit, et cet endroit est montagneux. Ils se sont toujours posés sur le même noyer; et lorsqu'on les tiroit, ils partoient tous à la fois, et dirigeoient constamment leur route vers le nord ou le nord-est. (*Note de M. le marquis de Piolenc.*)

tout l'hiver, on ne s'appercevoit presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willughby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise, sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg, où abonde le hêtre, et par conséquent la faîne, dont ils sont très-friands. Ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager : du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence, ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connoissent; car, en 1774, quoiqu'il y eût abondance de faîne en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas, et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes, quoique la faîne eût manqué*. Lorsqu'ils arrivent chez nous, ils ne sont point du tout sauvages, et se

* Je tiens ces faits de M. Lottinger.

laissent approcher de fort près. Ils volent serrés, se posent, et partent de même ; cela est au point que l'on en peut tuer douze ou quinze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ, ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons ; de temps en temps on en voit quelques uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages ; mais ils ne se bornent point à l'Europe : M. Edwards en a vu qui venoient de la baie d'Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige ;* et les gens qui fréquentent cette contrée, lui ont assuré qu'ils étoient des premiers à y reparoître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues.

La chair des pinsons d'Ardenne, quoiqu'un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pinson ordinaire. Leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien : on a comparé leur voix à celle de la chouette et à

celle du chat. Ils ont deux cris : l'un est une espèce de piaulement; l'autre, qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet; mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu de talens naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talens acquis : lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne, et devient semblable à celui qu'ils ont entendu. Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix, il faudroit les avoir ouïs au temps de la ponte; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avoit voyagé, m'a assuré que ces oiseaux nichoient dans le Luxembourg; qu'ils posoient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut; qu'ils commençoient à y travailler sur la fin d'avril; qu'ils y employoient la longue mousse des sapins au dehors, du crin, de la laine et des plumes au dedans; que la femelle pondoit quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençoient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, suivant Belon, un oiseau courageux, et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir. Tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les piéges. On en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues. On se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern, et, le jour étant pris, on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir; c'est communément sur de petits picéas et sur d'autres arbres toujours verds. Ces observateurs, de retour, servent de guides à la troupe. Elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes : les flambeaux servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites boules de terre sèche. On les tire de très-près, afin de ne les point manquer; car s'il y en avoit un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneroient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleroient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le panis, le chènevis, la faîne, etc. Olina dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différens individus ; quelques mâles ont la gorge noire, et d'autres ont la tête absolument blanche, et les couleurs plus foibles. Frisch remarque que les jeunes mâles, lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vif que lorsqu'ils s'en retournent. Il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesoit une once : il avoit le front noir ; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le croupion, d'un roux clair ; les petites couvertures de la base de l'aile, d'un jaune orangé : les autres formoient deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large. Toutes les pennes de l'aile, excepté les

trois premières, avoient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissoient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long ; la suite de ces taches formoit une troisième raie blanche, qui étoit parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui, dans l'aile repliée, ne paroissoit que sous la forme d'une tache oblongue, presque parallèle à la côte des pennes ; enfin ces mêmes pennes étoient d'un très-beau noir, bordées de blanc : les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisoient remarquer par leur belle couleur jaune. Les pennes de la queue étoient noires, bordées de blanc ou de blanchâtre ; la queue fourchue ; les flancs mouchetés de noir ; les pieds d'un brun olivâtre ; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous ; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe ; les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur, et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très-déliés.

Le tube intestinal avoit quatorze pouces de longueur ; le gésier étoit musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œso-

phage, et encore d'un jabot qui avoit cinq à six lignes de diamètre, le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou. Je n'ai vu ni *cœcum* ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers: elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE GRAND MONTAIN *.

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe ; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie, aux environs de Tornéo. Il a la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre, ornée, de chaque côté, d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge et la poitrine, d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit, blanc ; le dessus du corps roussâtre, varié de brun ; les ailes noires, bordées de jaune pâle et verdâtre, et traversées par une raie blanche ; la queue fourchue, composée de douze pennes presque noires, bordées de jaunâtre; le bec, couleur de corne, plus foncée vers la pointe ; les pieds noirs.

* Le grand pinson de montagne, *the greater brambling*.

Il est probable que le grand montain est l'oiseau que les habitans des montagnes du Dauphiné appellent *roussolan*.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol, once pouces et demi; queue, deux pouces et demi : elle dépasse les ailes de dix lignes.

LE PINSON DE NEIGE,

OU

LA NIVEROLLE *.

CETTE dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la gorge, de la poitrine et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paroît guère dans les pays tempérés qu'en hiver et lorsque la terre est couverte de neige. Il a les ailes et la queue noires et blanches; la tête et le dessus du cou, cendrés, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps, gris brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue, tout-à-fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

* C'est le *nivereau* des montagnards du Dauphiné.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes: elle dépasse les ailes de huit à neuf ligues.

LE BRUNOR.

Ce nom renferme une description en raccourci ; car l'oiseau à qui on l'a donné, et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps, d'un orangé rougeâtre : il a de plus la tête et tout le dessus du corps, d'un brun foncé ; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée ; enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venoit. M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart ; bec, trois lignes et demie ; pieds, quatre lignes et demie ; queue, un pouce : elle dépasse les ailes de six lignes.

LE BRUNET.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun ; mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie ; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé sous le nom de *commandeurs*, et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*. Il ajoute qu'il se plaît dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale ; six pouces trois quarts; bec, sept lignes ; queue, deux pouces et demi ; dépasse les ailes d'environ quinze lignes ; pieds, onze lignes ; doigt du milieu, *idem*.

LE BONANA.

Le bonana est un arbre d'Amérique sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses et d'un bleu obscur; le dessous, d'un bleu plus clair; le ventre, varié de jaune; les ailes et la queue, d'un bleu obscur, tirant sur le verd; les pieds noirs; la tête grosse à proportion du corps, et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes; vol, huit pouces et quelques lignes; queue, environ seize lignes; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE PINSON

A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil. Le cou est noir par-devant, et d'un rouge obscur par-derrière; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge est jaune, la poitrine orangée; le ventre, jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, blanc; la queue brune et les ailes de même: celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très-commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale; il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire: son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart; bec, sept lignes; queue, deux pouces et un tiers; dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine, suivant Catesby), et sur les pennes de la queue et des ailes *; mais celles de la queue sont bordées de blanc : le milieu du ventre est de cette dernière couleur ; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges, et les pieds bruns. La femelle est toute brune, avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline ; il va par paires, et se tient dans les bois les plus épais : il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces ; bec, huit lignes ; pieds, seize lignes ; queue, trois pouces ; dépasse les ailes d'environ vingt-sept lignes, d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

* M. Klein dit qu'il a six raies blanches sur les ailes. (*Loco citato.*)

LE PINSON
NOIR ET JAUNE.

La couleur générale de cet oiseau est un noir velouté, sur lequel paroît avec avantage la belle couleur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes pennes des ailes; les petites pennes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; dépasse les ailes de douze lignes.

LE PINSON
A LONG BEC.

CET oiseau a la tête et la gorge noires ; le dessus du corps varié de brun et de jaune ; le dessous d'un jaune orangé ; un collier couleur de marron ; les pennes de la queue, olivâtres en dehors ; les grandes pennes de l'aile de même couleur, terminées de brun ; les moyennes, brunes, bordées de jaunâtre ; le bec et les pieds, gris brun. Il a été envoyé du Sénégal ; sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, neuf lignes ; pieds, onze lignes ; doigt du milieu, dix lignes ; vol, dix pouces un quart ; queue, deux pouces un quart ; dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est, de tous les pinsons connus, celui qui a le plus long bec.

L'OLIVETTE.

J'APPELLE ainsi un pinson venu de la Chine, qui a la base du bec, les joues, la gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue, d'un verd d'olive; le dessus de la tête et du corps, d'un brun olivâtre, avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre; la poitrine et le ventre, roux mêlé de jaune; les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau jaune; le bec et les pieds, jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur de la linotte. La femelle a les couleurs plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, huit pouces un tiers; queue, vingt-une lignes : elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

LE PINSON

JAUNE ET ROUGE.

Le jaune règne sur la gorge, le cou, la tête, et tout le dessus du corps ; le rouge sur toutes les extrémités, savoir, le bec, les pieds, les ailes et la queue. Ces deux couleurs se fondant ensemble, forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps ; outre cela, il y a, de chaque côté de la tête, une marque bleue immédiatement au-dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avoit été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson d'Afrique*. Apparemment que cet auteur connoissoit une île de Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi ;

bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, vingt-une lignes : elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA TOUITE.

J'ADOPTE le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé dans le pays, et qui a rapport à son cri : or on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations équivoques, composées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles, par exemple, que celle de *pinson varié de la nouvelle Espagne*, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très-probable que, dans la nouvelle Espagne, il y a plus d'un oiseau à qui le nom de *pinson varié* peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitans de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre; la poitrine, de deux jaunes; le bec jaune, les pieds rouges; tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune et de bleu; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, six lignes et demie; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'environ onze lignes.

LE PINSON FRISÉ.

Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos : il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de cette couleur ; le dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre ; le dessous du corps, jaune ; les pieds, d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venoit de Portugal, on a jugé qu'il avoit été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire, du royaume d'Angole ou du Bresil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, cinq à six lignes : la queue est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

LE PINSON
A DOUBLE COLLIER.

CET oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par devant, et l'autre par-derrière : le premier, noir, et le plus bas des deux; l'autre, blanc. Il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre; la gorge, le tour du bec et des yeux, d'un blanc pur; la tête noire; tout le dessus du corps d'un cendré brun, qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue; les grandes pennes des ailes, noires; les moyennes et les couvertures supérieures, noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat; le bec noir, et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans les Indes; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, six lignes; queue, vingt lignes : elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LE NOIR-SOUCI.

C'EST ici une espèce nouvelle, à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom ; ce nom est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau : il a la gorge, le devant du cou et la poitrine, souci ; le dessus du corps, noirâtre; les pennes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu ; la tête et le dessus du cou, du même bleu ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune soufre ; le bec noirâtre, court, fort et convexe ; le bec inférieur, d'une couleur plus claire; les narines rondes, situées dans la base du bec et percées à jour ; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre ; le doigt du milieu, uni à l'extérieur, par une membrane, jusqu'à la première articulation ; le doigt postérieur, le plus gros de tous les doigts, et son ongle, le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la femelle paroissent avoir, l'un pour l'autre, un attachement et une fidélité réciproques ; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines. M. Commerson, qui, le premier, a fait connoître cet oiseau, et qui l'a observé à Buenos-Ayres dans le mois de septembre, marque sa place entre les pinsons et les gros-becs : il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces ; bec, sept lignes ; vol, onze pouces et demi ; queue, trente-trois lignes ; elle est composée de douze pennes égales : les ailes ont dix-sept pennes ; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

LES VEUVES.

Toutes les espèces de veuves se trouvent en Afrique; mais elles n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie jusqu'aux îles Philippines: toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent; toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle, et prennent naissance plus haut ou plus bas que le rang des pennes dont cette queue est composée; toutes enfin, ou presque toutes, sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle, qui répond à la saison des pluies, est de six à huit mois, pendant lesquels les mâles sont privés, non seulement de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ra-

mage *. Ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâles.

Les femelles, qui subissent les mêmes mues, non seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixe, et qu'elle est avancée ou retardée, suivant l'époque de leur naissance : ceux qui sont venus des premières pontes, commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai ; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes, ne la prennent qu'en septembre et même en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton ; que ce nid a deux

* Les veuves chantent en effet très-agréablement, et c'est une des raisons qui déterminent M. Edwards à juger qu'elles doivent être rapportées aux pinsons plutôt qu'aux moineaux.

étages; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée *. Il seroit possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où, par des soins bien entendus, on pourroit faire pondre et couver les veuves avec succès, comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très-vifs, très-remuans, qui lèvent et baissent sans cesse leur longue queue : ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de *veuves*, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paroît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les

* Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance* par Kolbe. Il me paroît très-probable que les chardonnerets à plumage changeant, dont il parle, sont de véritables veuves.

appelèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire, de Juida), parce qu'ils sont très-communs sur cette côte d'Afrique. La ressemblance de ce mot avec celui qui signifie *veuve* en langue portugaise, aura pu tromper des étrangers *; quelques uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de *veuves* paroissoit, à plusieurs égards, fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves; savoir, les cinq espèces déja connues, et qui ont été décrites par M. Brisson; deux espèces nouvelles très-distinguées, et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont, l'une sur l'aile, et l'autre sur la poitrine. Enfin j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau

* C'est ce qui est arrivé à de fort habiles gens. M. Edwards dit (page 86 de son *Histoire naturelle des oiseaux*) que les Portugais donnent à ceux-ci le nom de *veuves;* mais ensuite, mieux informé, il dit, à la fin de la quatrième partie de cette même histoire, que leur véritable nom, en Portugal, est celui d'*oiseaux de Whidha*. (*Whidha bird*, et non pas *widow bird*.)

que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue queue, me paroît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

LA VEUVE
AU COLLIER D'OR *.

Le cou de cette veuve est ceint par-derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau jaune doré : elle a la poitrine orangée ; le ventre et les cuisses blanches ; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, noirâtres ; la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue, noirs. Cette queue est comme celle des autres oiseaux ; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes, qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut : les deux plus longues ont environ treize pouces ; elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paroissent ondées et comme moirées ; elles sont aussi

[1] Voyez les planches enluminées, n° 194, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grande veuve d'Angola*, fig. 1, dans son habit d'été, qui est son bel habit ; et fig. 2, dans son habit d'hiver.

au peu arquées comme celles du coq ; leur largeur, qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité : les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur ; mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie, qui a plus d'un pouce de long.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en en-bas : elles tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire, vers le commencement de novembre, et à cette même époque le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne. Dans ce nouvel état, la veuve a la tête variée de blanc et de noir ; la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne, moucheté de noirâtre ; les pennes de la queue et des ailes, d'un brun très-foncé ; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blancs ; c'est-là son habit d'hiver ; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi consi-

dérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes et toute sa parure : dès la fin de juin, ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec et des pieds, ne varie point ; les yeux sont toujours marron, le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue ; mais, au bout de trois ans, elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus dans aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'Angola, sur la côte occidentale de l'Afrique ; on en a vu aussi qui venoient de Mozambique, petite île située près de la côte orientale de ce même continent, et qui différoient très-peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards, a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces ; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi ; bec, quatre

lignes et demie ; vol, neuf pouces ; fausse queue, treize pouces ; queue véritable, vingt-une lignes : celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

---

[1] LA VEUVE

A QUATRE BRINS [2].

Il en est de cet oiseau, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent : il a le bec et les pieds rouges ; la tête et tout le dessus du corps, noirs ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure, aurore : mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine ; et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou moins bas. Toutes les pennes de la queue sont noirâtres ; mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue, le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un

[1] Voyez les planches enluminées, n° 8, fig. 1.

[2] On donne encore à cet oiseau le nom de *queue en soie*.



LA VEUVE À QUATRE BRINS.

J. Pauquet S.

gris plus vif. La femelle est brune, et n'a point de longues plumes à la queue.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin. On a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris; tous avoient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus : longueur totale, douze à treize pouces; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces; bec, quatre à cinq lignes; vol, huit à neuf pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces; les deux suivantes, huit à dix pouces; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

---

[1] LA VEUVE DOMINICAINE [2].

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci est moins veuve qu'une autre ; car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine*, à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs ; le croupion et les cou-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 8, fig. 2.

[2] M. Commerson soupçonnoit qu'un certain oiseau d'un noir bleuâtre qu'il avoit vu dans l'île de Bourbon, où il a le nom de *brenoud*, n'étoit autre chose que cette même veuve en mue ; et de cette supposition il concluoit que lorsque le mâle étoit en mue, son plumage étoit plus uniforme. Mais cela seroit plus applicable à la femelle qu'au mâle ; encore y a-t-il loin du noir bleuâtre, qui est la couleur du brenoud, au brun uniforme, qui est celle de la femelle dominicaine. Ce brenoud ressemble plus à la grande veuve.

vertures supérieures de la queue, mêlés de blanc sale et de noirâtre ; le dessus de la tête, d'un blanc roussâtre entouré de noir ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, du même blanc, qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux, le bec est rouge, et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente ; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage en tout temps est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart ; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces ; bec, quatre lignes et demie ; pieds, sept lignes ; doigt du milieu, sept lignes et demie ; vol, sept pouces et demi : les pennes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

LA GRANDE VEUVE [1].

Le deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec ; par une teinte de verd bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir , c'est-à-dire , sur toute la surface supérieure ; par deux bandes transversales , l'une blanche et l'autre jaunâtre , dont ses ailes sont ornées ; enfin par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des pennes latérales de la queue. Les quatre longues plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue véritable , sont noires [2], ainsi que les pennes des ailes : elles

[1] Cet oiseau a beaucoup plus de rapport avec le brenoud de Commerson, quant au plumage, que n'en a la petite veuve; mais il est plus grand : il pourroit se faire que le brenoud fût une grande veuve encore jeune.

[2] Aldrovande dit positivement que le mâle de cette espèce a une double queue comme le paon mâle, et que la plus longue passe sur la plus petite, qui lui sert de support. Je ne sais pourquoi M. Brisson présente les quatre plumes de la queue supé-



1. LA GRANDE VEUVE.

2. *la même* G.^{DE} VEUVE EN MUE.

J. Pauquet. S.

ont neuf pouces de longueur, et sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oiseau a les pieds variés de noir et de blanc, et les ongles noirs, très-acérés et très-crochus.

rieure comme les quatre pennes intermédiaires de la véritable queue.

[1] LA VEUVE A ÉPAULETTES [2].

La couleur dominante dans le plumage de cet oiseau est un noir velouté; il n'y a d'exception que dans les ailes : leurs petites couvertures sont d'un beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes ; les grandes, ainsi que les pennes des ailes, sont noires, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance. Elle a une double queue comme toutes les autres : l'inférieure est composée de douze pennes à peu près égales : la supérieure en a six qui sont de différentes longueurs; les plus longues ont treize pouces;

[1] Voyez les planches enluminées, n° 635.

[2] C'est une espèce nouvelle, et qui n'a point encore été décrite.

toutes ont leur plan perpendiculaire à l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt-un pouces ; bec, huit à neuf lignes ; pieds, treize lignes ; queue, treize pouces.



LA VEUVE MOUCHETÉE.

TOUTE la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé ; les pennes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires, bordées d'orangé ; la poitrine est d'un orangé plus clair, sans mouchetures ; les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps ; le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé : elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourroit le croire ; mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vîte ; ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux,

mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue inférieure de cinq pouces et demi, les deux autres ont un pouce de moins. Les pennes de la queue inférieure, qui est la véritable, sont d'un brun obscur ; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine ; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds couleur de chair.



LA VEUVE EN FEU *.

TOUT est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il a sur la poitrine, et qui paroît comme un charbon ardent. Il a quatre longues plumes, toutes égales entre elles, qui prennent naissance au-dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du double de sa longueur. Elles vont toujours diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines. Elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or : sa longueur totale est de douze pouces.

* Voyez les planches enluminées, n° 647, où elle est nommée *la veuve à poitrine rouge.*

LA VEUVE ÉTEINTE.

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge , et les ailes couleur de chair mêlé de jaune : elle a en outre deux pennes triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge bai.

LE GRENADIN [1].

Les Portugais, trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin et l'uniforme de quelques uns de leurs régimens, ont nommé cet oiseau *capitaine de l'Orénoque*. Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif, les yeux noirs ; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune : l'œil, la gorge et la queue sont noirs [2] ; les pennes des ailes gris brun, bordées de gris clair ; la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, d'un violet bleu : tout le reste du plumage est mordoré; mais sur le dos il est varié de brun verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes : les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec

[1] Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 3.

[2] Dans quelques individus la gorge est d'un brun verdâtre.

supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau se trouve au Bresil ; il a les mouvemens vifs, et le chant agréable : il a de plus le bec alongé de notre chardonneret *, mais il en diffère par sa longue queue étagée.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle : elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un fauve pâle, le sommet de la tête d'un fauve plus foncé, le dos gris brun, les ailes brunes, la queue noirâtre, les couvertures supérieures bleues comme dans le mâle, les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart : bec, cinq lignes : queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes étagées ; les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces : tarse, sept lignes ; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième pennes sont les plus longues de toutes.

* M. Edwards a trouvé la longueur du bec variable dans les différens individus.

[1] LE VERDIER [2].

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plusieurs provinces [3] : sans parler des autres différences, il n'a pas de tubercule osseux dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier passe l'hiver daus les bois ; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verds, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

Au printemps, il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons. Ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson : il est composé

[1] Voyez les planches enluminées, n° 267, fig. 2.

[2] *Verdale, verdauge, verdat, verdelat, verdrin, vredin, verdrie,* en différentes provinces.

[3] Cette erreur de nom est fort ancienne, et remonte jusqu'aux traducteurs d'Aristote.



LE VERDIER.

J. Pauquet S.

d'herbe sèche et de mousse en dehors ; de crin, de laine et de plumes en dedans. Quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec ; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions [1].

La femelle pond cinq ou six œufs, tachetés, au gros bout, de rouge brun sur un fond blanc verdâtre : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits ; dans tout autre cas, elle est très-défiante. Le mâle paroît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future : il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles, dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvemens et un ramage fort gais [2]. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en

[1] Nous tenons ces derniers faits, et quelques autres, de M. Guys, de Marseille.

[2] On les garde en cage, parce qu'ils chantent

retourne, c'est-à-dire, au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms, dont la racine commune signifie une *sonnette* : on prétend au reste que le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métis qui résultent de son union avec le serin.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère ; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent, en automne, avec d'autres espèces, pour parcourir les campagnes. Pendant l'hiver, ils vivent de baies de genièvre ; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule : l'été, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chènevis ; ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des sauterelles, etc.

plaisamment. (Belon, *Nature des oiseaux*, p. 366.) M. Guys ajoute que le ramage de la femelle est encore plus intéressant que celui du mâle ; ce qui seroit très-remarquable parmi les oiseaux.

Le seul nom de *verdier* indique assez que le verd est la couleur dominante du plumage : mais ce n'est point un verd pur ; il est ombré de gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et sur le croupion ; il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres, et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun : son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros bec, mais plus petit : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur, qui sont un peu rentrans. L'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes; mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles, et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.



1 LE PAPE 2 LE BEC ROND ou BOUVREUIL BLEU.

J. Pauquet S.

LE PAPE [1].

Cet oiseau doit son nom aux couleurs de son plumage, et sur-tout à une espèce de camail d'un bleu violet, qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au-dessous des yeux, couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et, dans quelques individus, revient sous la gorge : il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion, d'un beau rouge presque feu; le dos varié de verd tendre et d'olivâtre obscur [2]; les grandes pennes des ailes et de la queue, d'un brun rougeâtre; les grandes couvertures des ailes, vertes; les petites, d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la Nature pour former un si beau plumage : il n'est parfait

[1] Voyez les planches enluminées, n° 159; fig. 1, la femelle; figure 2, le mâle.

[2] L'individu décrit par Catesby avoit le dos verd, terminé de jaune (page 44).

qu'à la troisième. Les jeunes papes sont tous bruns la première année : dans la seconde, ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu verdâtre.

Mais c'est sur-tout par la femelle que cette espèce tient à celle du verdier : elle a le dessus du corps d'un verd terne, et tout le dessous d'un verd jaunâtre ; les grandes pennes des ailes brunes, bordées finement de verd ; les moyennes, ainsi que les pennes de la queue, mi-parties, dans leur longueur, de brun et de verd.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les orangers, et n'y restent point l'hiver. Ils ont cela de commun avec les veuves, qu'ils muent deux fois l'année, et que leurs mues avancent ou retardent, suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver dès la fin d'août ou le commencement de septembre ; dans cet état, le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il étoit. Ils se nourrissent, comme les veuves, avec le millet, l'alpiste, la chicorée..... Mais ils sont plus délicats : cependant une fois

acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans : on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandois, à force de soins et de patience, sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays, comme ils y ont fait nicher les bengalis et les veuves ; et l'on pourroit espérer, en imitant l'industrie hollandoise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe. Ils sont un peu plus petits que notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; vol, sept pouces deux tiers; bec, six lignes; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes; queue, deux pouces; dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

VARIÉTÉ DU PAPE.

Les oiseleurs connoissent, dans cette espèce, une variété distinguée par la couleur du dessous du corps, qui est jaunâtre : il y a seulement une petite tache rouge sur la poitrine, laquelle s'efface dans la mue ; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

LE TOUPET BLEU.

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnoît entre eux des rapports si frappans, que s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane, et l'autre de l'île de Java, on ne pourroit s'empêcher de regarder celui dont il s'agit dans cet article, comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter, malgré cette différence prétendue de climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure de la tête et la gorge d'un assez beau bleu; le devant du cou d'un bleu plus foible; le milieu du ventre, rouge; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau roux; le dessus de la tête et du cou, la partie antérieure du dos et les couvertures supérieures des ailes, vertes; le bas du dos et le croupion, d'un roux écla-

tant; les couvertures supérieures de la queue, rouges; les pennes de l'aile brunes, bordées de verd; celles de la queue de même, excepté les intermédiaires, qui sont bordées de rouge; le bec couleur de plomb; les pieds gris : il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, près de sept pouces; queue, treize lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE PAREMENT BLEU.

On ne peut parler de cet oiseau, ni le classer, que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé lui-même que d'après un portrait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonois, qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documens sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement, en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute l'inférieure blanche ; les pennes de la queue et des ailes, bleues, à côtes blanches ; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande étoit convaincu qu'Aristote lui-même n'auroit pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote, et nous n'avons aucune raison de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

LE VERD-BRUNET *.

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue et les ailes, d'un verd brun très-foncé; le croupion, la gorge, et toute la partie inférieure, jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards pourroit être regardé comme une variété dans cette espèce; car il a aussi tout le dessus verd brun, et le dessous jaune : il ne diffère qu'en ce que le verd brun est moins foncé et s'étend sur le croupion, que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur, dont l'une passe sur les yeux, et l'autre, qui est plus foncée et plus courte, passe au-dessous de la première, et en ce que les grandes pennes des ailes sont bordées de blanc.

* Voyez les planches enluminées, nº 341, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *verdier du cap de Bonne-Espérance.*

Le verd-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue; dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDINÈRE.

Excepté la tête, le cou et la poitrine, qui sont noirs, tout le reste du plumage est verd ; on diroit que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très-commun dans les bois des îles de Bahama ; il chante perché sur la cime des arbustes, et répète toujours le même air comme notre pinson : sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces ; bec, quatre lignes et demie ; queue, dix-neuf lignes ; dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDERIN *.

Nous appelons ainsi ce verdier, parce qu'il a moins de verd que les précédens : il a aussi le bec plus court, le tour des yeux d'un blanc verdâtre ; toutes les plumes du dessus du corps, compris les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures, et les pennes de la queue, d'un verd brun, bordées d'une couleur plus claire ; les grandes pennes des ailes, noires ; la gorge, et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

* Voyez les planches enluminées, n° 341, fig. 2.

LE VERDIER SANS VERD.

Il n'y auroit sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage verd; mais le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de *verdier :* tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun verd, mais qui, dans tout le reste, a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur; la poitrine variée de brun; le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun verdâtre; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures de la queue; les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé; les pennes moyennes bordées extérieurement de cette couleur; les grandes pennes et les grandes couvertures bordées de blanc roussâtre, ainsi que les

pennes latérales de la queue ; enfin la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache de ce même blanc , et elle est plus courte que les autres. Parmi les pennes de l'aile, la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, sept lignes; queue, environ deux pouces et demi; dépasse les ailes de seize lignes.

LE CHARDONNERET *.

Beauté du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, docilité à l'épreuve, ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues, sont relatifs à ces belles couleurs. Les noms de *chrysomitrès*, d'*aurivittis*, de *gold-finch*, n'ont-ils pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées; celui de *roth-vogel* au rouge de sa tête et de sa gorge; ceux d'*asteres*,

* Voyez les planches enluminées, n° 4, fig. 1.



LE CHARDONNERET.

Paquet S.

d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs; et ceux de *poikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparens qu'ils se trouvent sur un fond noir; ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé, les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très-remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière *,

* Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc, s'appellent *sizains;* ceux qui en ont huit sont appelés *huitains;* ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrains;* enfin quelques uns n'en ont que deux et on n'a pas manqué d'attribuer au nombre de ces petites taches la différence qu'on a remarquée dans le chant de chaque individu. On prétend que ce sont les sizains qui chantent le mieux; mais c'est sans aucun fondement, puisque souvent l'oiseau qui étoit sizain pendant l'été, devient quatrain après la mue, quoi-

et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année ; dans les premiers temps, leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets :* cependant le jaune des ailes paroît de très-bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue; mais ces taches sont d'un blanc moins pur *.

qu'il chante toujours de même. Kramer dit dans son *Elenchus veget. et animal. Austriæ inferioris*, page 366, que les pennes de la queue et des ailes ne sont terminées de blanc que pendant l'automne, et qu'elles sont entièrement noires au printemps. Cela est dit trop généralement. J'ai sous les yeux, aujourd'hui 6 avril, deux mâles chardonnerets qui ont toutes les pennes des ailes (excepté les deux premières), et les six intermédiaires de la queue, terminées de blanc, et qui ont aussi des taches blanches ovales sur le côté intérieur des deux pennes latérales de la queue.

* Observé avant le 15 de juin. J'ai aussi remarqué que les chardonnerets, tout petits, avoient le bec brun, excepté la pointe et les bords, qui étoient blanchâtres et transparens ; ce qui est le contraire de ce que l'on voit dans les adultes.

Les mâles ont un ramage très-agréable et très-connu : ils commencent à le faire entendre vers les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison ; ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps *. Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M Daines Barrington ne leur accorde que le sixième. Ils paroissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet que celui de tout autre oiseau : on en voit deux exemples ; celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne, et celui d'un chardonneret qui avoit été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il étoit éclos, et qui a été entendu par M. Daines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avoit eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avoient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps

* J'en ai eu deux qui n'ont pas cessé de gazouiller un seul jour cet hiver, dans une chambre bien fermée, mais sans feu; il est vrai que le plus grand froid n'a été que de huit degrés.

où il commençoit à être sensible au chant et capable d'imitation*; mais il faudroit donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirois volontiers plus élégante : les matériaux qu'ils y emploient sont, pour le dehors, la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre des chardons, tout cela

* Olina dit que les jeunes chardonnerets qui sont à portée d'entendre des linottes, des serins, etc. s'approprient leur chant : cependant je sais qu'un jeune chardonneret et une jeune linotte ayant été élevés ensemble, le chardonneret a conservé son ramage pur, et que la linotte l'a adopté au point qu'elle n'en a plus d'autre : il est vrai qu'en l'adoptant elle l'a embelli.

entrelacé avec beaucoup d'art ; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine et le duvet. Ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et noyers ; ils choisissent d'ordinaire les branches foibles et qui ont beaucoup de mouvement : quelquefois ils nichent dans les taillis, d'autres fois dans des buissons épineux ; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernières nichées, ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres. Olina dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août. Si ces remarques sont fondées, il faudroit élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps ; cette première ponte est de cinq œufs*, tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait

* Belon dit que les chardonnerets font communément huit petits; mais je n'ai jamais vu plus de cinq œufs dans une trentaine de nids de chardonnerets qui m'ont passé sous les yeux.

une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits: ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes; et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en avoir soin. Il est vrai que, de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait ainsi nourrir en cage par leurs père et mère prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois. J'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvoit être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étoient nés*.

* On ajoute que si on est venu à bout de faire nourrir les petits en cage par les père et mère restés libres, ceux-ci voyant, au bout d'un certain

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret; et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère ; par exemple, avec une serine de Canarie *, ou toute autre femelle qui, étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

On a vu quelquefois la femelle chardonne-

temps, qu'ils ne peuvent les tirer d'esclavage, les empoisonnent par compassion avec une certaine herbe. Cette fable ne s'accorde point du tout avec le naturel doux et paisible du chardonneret, qui d'ailleurs n'est pas aussi habile dans la connoissance des plantes et de leurs vertus que cette même fable le supposeroit.

* On prétend que les chardonnerets ne se mêlent avec aucune autre espèce étrangère. On a tenté inutilement, dit-on, de les apparier avec des linottes; mais j'assure hardiment qu'en y employant plus d'art et de soins on réussira non seulement à faire cette combinaison, mais encore beaucoup d'autres. J'en ai la preuve pour les linottes et les tarins : ces derniers s'accoutument encore plus facilement à la

ret nicher avec le mâle canari[1]; mais cela est rare, et l'on voit, au contraire, fort souvent la femelle canari, privée de tout autre mâle[2], se joindre avec le mâle chardonne-

société des canaris que les chardonnerets, et cependant on prétend que, dans le cas de concurrence, les chardonnerets sont préférés aux tarins par les femelles canaris.

[1] Le R. P. Bougot ayant lâché un mâle et une femelle chardonnerets dans une volière où il y avoit un assez grand nombre de femelles et de mâles canaris, ceux-ci fécondèrent la femelle chardonneret, et son mâle resta vacant. C'est que le mâle canari, qui est fort ardent, et à qui une seule femelle ne suffit pas, avança la femelle chardonneret et la disposa, au lieu que les femelles canaris, moins ardentes, et qui d'ailleurs avoient leur mâle propre pour les féconder, ne firent aucun frais pour l'étranger, et l'abandonnèrent à sa froideur.

[2] Cette circonstance est essentielle; car le R. P. Bougot m'assure que des femelles de canari qui auront un mâle de leur espèce pour quatre et même pour six, ne se donneront point au mâle chardonneret, à moins que le leur ne puisse pas suffire à toutes, et que, dans ce seul cas, les surnuméraires accepteront le mâle étranger, et lui feront même des avances.

ret. C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle : ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique ; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter ; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux, est presque toujours subordonné au grand but de la Nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot, qui a été déja cité avec éloge, a suivi avec attention le petit manége d'une serine panachée, en pareille circonstance ; il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonneret, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paroît point l'écouter, qui com-

mence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations[1]; il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris : mais lorsqu'enfin cette femelle, si bien préparée, est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid[2], soit en lui portant la nourriture tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonneret sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans. Les métis qui résultent de

[1] J'ai ouï dire à quelques oiseleurs que le chardonneret étoit un oiseau froid : cela paroît vrai, sur-tout lorsqu'on le compare avec les serins ; mais lorsqu'une fois son temps est venu, il paroît fort animé, et l'on a vu plus d'un mâle tomber d'épilepsie dans le temps où ils étoient le plus en amour, et où ils chantoient le plus fort.

[2] Ils y emploient, dit-on, par préférence la mousse et le petit foin.

ces unions forcées, ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps. On a encore observé qu'ils étoient plus forts et vivoient plus long-temps; que leur ramage naturel avoit plus d'éclat, mais qu'ils adoptoient difficilement le ramage artificiel de notre musique [1].

Ces métis ne sont point inféconds; et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange, se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonneret [2] : tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération.

Le chardonneret a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est un oiseau actif et laborieux ; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre ou de chardons à éplucher pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse

[1] Voyez, dans le volume précédent, l'histoire du serin.

[2] M. Hébert.

tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris pour faire manquer toutes les pontes ; il inquiétera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croiroit pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance, les chardonnerets fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres ; ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelles que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces : ils battent les serins et les linottes ; mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonneret, elle est connue ; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvemens avec précision, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger : mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il

faut savoir l'*habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paroît chez lui aller de front avec ceux de première nécessité: on le voit souvent prendre son chènevis grain à grain, et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus, avec le temps, presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère. Cela est dans la Nature; la société de l'homme

ne peut être, n'est en effet que leur pis-aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui leur convient davantage. Mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune : ces oiseaux, accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres ; et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin*.

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins : leur vivacité naturelle les précipite dans tous les piéges ; mais, pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la

* De cinq chardonnerets élevés ensemble dans la volière de madame Daubenton la jeune, et appariés avec des serines, trois n'ont rien fait du tout : les deux autres ont couvert leur serine, lui ont donné la becquée; mais ensuite ils ont cassé les œufs, et sont morts bientôt après.

pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver, ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chicorée sauvage; ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de chenilles, en faisant tomber la neige. En Provence, ils se réunissent en grand nombre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux, ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chènevis à ceux que l'on tient en cage *. Ils vivent fort long-temps: Gesner en a vu un à Mayence, âgé de vingt-trois ans ; on étoit obligé toutes les semaines

* Quoiqu'il soit vrai, en général, que les granivores vivent de grain, il n'est pas moins vrai qu'ils vivent aussi de chenilles, de petits scarabées et autres insectes, et même que c'est cette dernière nourriture qu'ils donnent à leurs petits. Ils mangent aussi avec grande avidité de petits filets de veau cuit; mais ceux qu'on élève préfèrent, au bout d'un certain temps, la graine de chènevis et de navette à toute autre nourriture.

de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire, manger et se tenir sur son bâton. Sa nourriture ordinaire étoit la graine de pavot. Toutes ses plumes étoient devenues blanches; il ne voloit plus, et il restoit dans toutes les situations qu'on vouloit lui donner. On en a vu, dans le pays que j'habite, vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut [1], à la gras-fondure; et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets, le bec alongé [2], les bords de l'inférieur rentrans et reçus dans le supérieur, les narines couvertes de petites plumes noires, le doigt extérieur uni au doigt du milieu

[1] On prétend qu'elle est occasionnée par un ver mince et long qui se glisse entre cuir et chair dans sa cuisse, et qui sort quelquefois de lui-même en perçant la peau, mais que l'oiseau arrache avec son bec lorsqu'il peut le saisir. Je ne doute pas de l'existence de ces vers dont parle Frisch; mais je doute beaucoup qu'ils soient une cause d'épilepsie.

[2] Les jeunes chardonnerets l'ont moins alongé à proportion.

jusqu'à la première articulation, le tube intestinal long d'un pied, de légers vestiges de *cœcum*, une vésicule du fiel, le gésier musculeux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces : elle est composée de douze pennes, un peu fourchue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

VARIÉTÉS

DU CHARDONNERET.

QUOIQUE cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déja parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage ; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées, ou qui ont été observées par d'autres *,

* Je ne mettrai pas au nombre de ces variétés le chardonneret à tête brune (*vertice fusco*) dont parle Gesner, sur la foi d'un ouï-dire (page 243), comme d'une race distincte de la race ordinaire, ni des

et qui me paroissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

I. *Le chardonneret à poitrine jaune.* Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les pennes des ailes d'un noir moins foncé. On croit s'être apperçu qu'ils chantoient mieux que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés de la poitrine jaunes comme le mâle.

II. *Le chardonneret à sourcils et front blancs.* Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce, étoit blanc dans celui-ci. Aldrovande, qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonne-

variétés rapportées par M. Salerne d'après les oiseleurs orléanois, telles que le *verd-pré,* qui a du verd au gros de l'aile; le *charbonnier,* qui a la barbe noire, le corps plus petit, le plumage plus grisâtre, et qui est plus plein de chant (*Hist. nat. des oiseaux,* page 276). Je ne citerai point non plus les monstres, tels que le chardonneret à quatre pieds dont Aldrovande fait mention (*Ornithologie,* tome II, page 803).

ret qui avoit en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

III. *Le chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune.* Il a été trouvé en Amérique; mais probablement il y avoit été porté. J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge étoit varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçoit en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV. *Le chardonneret à capuchon noir.* A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret: mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre, le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur, l'iris jaunâtre, le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avoit appris d'une personne digne de foi, que cet individu étoit né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle; mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute en confirmation, que son métis avoit quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V. *Le chardonneret blanchâtre.* Excepté le dessus de la tête et la gorge, qui étoient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue, qui étoit d'un cendré brun, et les ailes, qui étoient de la même couleur, avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avoit en effet le plumage blanchâtre.

VI. * *Le chardonneret blanc.* Celui d'Aldrovande avoit sur la tête le même rouge qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quelques pennes de l'aile bordées de jaune; tout le reste étoit blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes; quelques pennes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc; les pieds et les ongles blancs; le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula, qui avoit la gorge et le front d'un rouge foible, le reste de la tête noirâtre; tout le dessous du corps, blanc, légèrement teinté de gris cendré, mais plus pur immédiatement au-des-

* Voyez les planches enluminées, n° 4, fig. 2.

sous du rouge de la gorge, et qui remontoit jusqu'à la calotte noirâtre ; le jaune de l'aile du chardonneret ; les couvertures supérieures olivâtres ; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les pennes moyennes les plus proches du corps ; la queue à peu près du même blanc ; le bec d'un blanc rose et fort alongé ; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la Nature : l'oiseau avoit été pris adulte dans les champs.

Gesner avoit entendu dire qu'on en trouvoit de tout blancs dans le pays des Grisons, et tel est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées.

VII. *Le chardonneret noir.* On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernacz, dont parle André Schenberg Anderson, étoit devenu entièrement noir après avoir été longtemps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu, dans les mêmes circonstances, sur un chardonneret que l'on nourrissoit en cage dans la ville que j'habite ; il étoit noir sans exception.

Celui de M. Brisson avoit quatre pennes de

l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusivement, bordées d'une belle couleur soufre au dehors, et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc ; enfin le bec, les pieds et les ongles, blanchâtres. Mais la description la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète, qu'un moment de l'espèce ; c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des différens états par où passent et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissemens : ce sont deux mâles ; l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé : ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvré trois fois leurs couleurs, qui étoient très-belles ; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir lustré sans mélange. Ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois : mais il paroît qu'elle n'est pas plus fixe que la première ; car on commence à appercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du

rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les pennes de ses ailes *, du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il seroit curieux de rechercher l'influence que peuvent avoir dans ces changemens de couleurs la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret électrisé par M. Klein avoit entièrement perdu, six mois après, non seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes.

VIII. *Le chardonneret noir à tête orangée.* Aldrovande trouvoit cet oiseau si différent du chardonneret ordinaire, qu'il le regardoit non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre. Il étoit plus gros que le chardonneret, et aussi gros que le pinson ; ses yeux étoient plus grands à proportion : il avoit le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure, près du bec, étoit entourée d'une zone d'un orangé vif ; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir verdâtre ; le bord extérieur des

* Les première, seconde, cinquième, sixième, septième et onzième de l'une des ailes, et quelques unes de l'autre.

pennes des ailes de même, avec une bande d'un jaune foible, et non d'un beau citron comme dans le chardonneret; le reste des pennes noir, varié de blanc; celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur produite par l'état de captivité; l'oiseau avoit été pris dans les environs de Ferrare, et envoyé à Aldrovande.

IX. *Le chardonneret métis.* On a vu beaucoup de ces métis; il seroit infini et encore plus inutile d'en donner ici toutes les descriptions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets des quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets : les mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles, au lieu que les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, telles que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruans, linottes, sont féconds et se

reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourroit donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores, ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs mélanges ne fussent réellement que des croisemens de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement *. On remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts, qu'ils ont la voix plus sonore, etc. : mais ce ne sont ici que des vues ; pour conclure quelque chose, il faudroit que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication, du mélange ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déja à trouver dans les campagnes, des oiseaux qui ne ressemblent à aucune des espèces connues. J'en donnerai un exemple à l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenoit d'un mâle

* Voyez l'*Histoire naturelle des quadrupèdes*, tome I, page 61.

chardonneret élevé à la brochette, et d'une femelle canari : il avoit la tête, le dos et les ailes du chardonneret, mais d'une teinte plus foible; le dessous du corps et les pennes de la queue, jaunes, celles-ci terminées de blanc. J'en ai vu qui avoient la tête et la gorge orangées; il sembloit que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

LE CHARDONNERET

A QUATRE RAIES.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes, dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs dans cet ordre, noir, roux, noir, blanc; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, est d'un cendré obscur; les pennes des ailes sont noirâtres; la poitrine rousse, la gorge blanche, le ventre blanchâtre, et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie, aux environs de Lulhea.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

I.

LE CHARDONNERET VERD, OU LE MARACAXAO.

M. Edwards, qui le premier a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant, planche CCLXXII; et celle de la femelle dessinée d'après le mort, planche CXXVIII. De plus, il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Bresil.

Le mâle a le bec, la gorge, et la partie antérieure de la tête, d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête,

du cou et le dos, d'un verd jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes pennes presque noires; la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un gris cendré; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est verd d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout-à-fait blanc sous le ventre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets; il a le bec fait de même et les pieds gris.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou cendré; la base des ailes et le croupion d'un verd jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge; les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures blanches, et les pieds couleur de chair.

II.

LE CHARDONNERET JAUNE *.

Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau se sont accordés à lui donner le nom de *chardonneret d'Amérique :* mais pour que cette dénomination fût bonne, il faudroit que l'oiseau à qui on l'a appliqué, fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du nouveau monde; et non seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très-peu près de même forme et de même couleur que notre chardonneret ; le front noir, ce qui est propre au mâle ; le reste de la tête, le cou, le dos et la poitrine, d'un jaune éclatant ; les cuisses, le bas-

* Voyez les planches enluminées, n° 202, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *chardonneret du Canada.*

ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc jaunâtre; les petites couvertures des ailes jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc; les grandes couvertures noires, et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes qui sont noires; les pennes moyennes terminées de blanc; celles qui avoisinent le dos, et leurs couvertures, bordées de jaune; les pennes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous; les latérales blanches à l'intérieur vers le bout; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un verd olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessous du corps est moins brillant, le noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires; enfin en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards étoit seule dans sa cage, et cependant elle pondit, au mois d'août 1755, un petit œuf gris de perle, sans aucune tache : mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an ; savoir, aux mois de mars et de septembre. Pendant l'hiver, son corps étoit tout-à-fait brun ; mais la tête, les ailes et la queue conservoient la même couleur qu'en été. Le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur lui ; mais il est plus que vraisemblable qu'il auroit mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le ministre, et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson avoit le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, du même jaune que le reste du corps; les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc; le bec, les pieds et les ongles, blancs : mais la plupart de ces différences peuvent venir des différens états où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant; il paroît aussi qu'il étoit plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline, moins à la Virginie, et très-commun à la nouvelle Yorck; celui qui est représenté dans nos planches enluminées, venoit du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, cinq à six lignes; tarse, de même; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de six lignes.

LE SIZERIN [1].

M. Brisson appelle cet oiseau *petite linotte de vignes*. Je ne lui conserve point le nom de *linotte*, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs son ramage est fort inférieur à celui de la linotte. Gesner dit qu'on lui a donné le nom de *tschet-scherle*, d'après son cri qui est fort aigu; il ajoute qu'il ne paroît guère que tous les cinq ou tous les sept ans [2], comme les jaseurs de Bohème, et qu'il arrive en très-grandes troupes. On voit, par le témoignage

[1] Voyez les planches enluminées, n° 151, fig. 2.

[2] Tout ce qui n'est point ordinaire produit des erreurs encore plus extraordinaires. Les uns ont dit que l'apparition des troupes nombreuses de sizerins annonçoit la peste; d'autres, que ce n'étoit autre chose que des rats qui se métamorphosoient en oiseaux avant l'hiver, et qui reprenoient leur forme de rats au printemps : on expliquoit ainsi pourquoi il n'en paroît jamais l'été. Voyez Schwenckfeld, page 344.

des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groenland. M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

J'ai dit qu'il tenoit plus du tarin que de la linotte: c'étoit l'avis de Gesner, et c'est celui de M. le docteur Lottinger, qui connoît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin; car, selon lui, le tarin peut servir d'appeau pour attirer les sizerins dans les piéges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui auroit du rouge sur la tête. Un oiseleur qui a beaucoup de pratique et peu de lecture, m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avoit pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pêle-mêle avec des tarins, auxquels ils ressembloient fort, mais sur-tout les femelles aux femelles; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plaisent

dans les lieux plantés d'aunes, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands; or on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces: d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chènevis, de la graine d'ortie grièche, de chardon, de lin, de pavot, les boutons des jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux. L'hiver est la saison où ils sont le plus familiers, on les approche alors de très-près sans les effaroucher*; en général, ils sont peu défians et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin fréquente les bois; il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches : c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de *petit chêne*.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse,

* Ces observations sont de M. Lottinger.

Schwenckfeld rapporte qu'on prit une quantité prodigieuse de sizerins au commencement de l'hiver de l'an 1602.

et sont un fort bon manger. Schwenckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage, avant son insertion dans le gésier; ce gésier est musculeux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre, et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un blanc roussâtre; leurs pennes brunes, bordées tout autour d'une couleur plus claire; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe; les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avoient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout-à-fait; mais peut-être que la femelle qu'il a examinée avoit été long-temps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret, sans leur causer d'incommodité

apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit : mais ce qui est à observer, c'est que tous deux avoient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus ; vol, huit pouces et demi ; bec, cinq à six lignes ; queue, deux pouces un quart : elle est un peu fourchue, composée de douze pennes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

---

[1] LE TARIN [2].

De tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin : tous deux ont le bec alongé, un peu grêle vers la pointe ; tous deux ont les mœurs douces, le naturel docile et les mouvemens vifs. Quelques naturalistes, frappés de ces traits de ressemblance, et de la grande analogie de nature qui se trouve entre ces oiseaux puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant au même genre ; on pourroit même, sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés, ou, si l'on veut, de races constantes, à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale

[1] Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 3.

[2] *Lucre*, en Provence ; en françois, *tarin*, *terin*, selon quelques uns, et même *tirin*.

entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnoître l'étendue des limites dans lesquelles la Nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées, ou du moins estimées par approximation, avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin est plus petit que le chardonneret; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent : il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine, et les pennes latérales de la queue, jaunes; le ventre blanc jaunâtre; le dessus du corps d'un verd d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sur le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut pas celui du chardonneret; il recherche beaucoup la graine de l'aune, à laquelle le chardonneret ne touche point, et il ne lui dispute

guère celle de chardon ; il grimpe le long des branches, et se suspend à leur extrémité comme la mésange ; en sorte qu'on pourroit le regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret. De plus, il est oiseau de passage, et, dans ses migrations, il a le vol fort élevé; on l'entend plutôt qu'on ne l'apperçoit; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays, et ne vole jamais bien haut. Enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui, et, quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaieté : toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train *; mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance, et donne dans tous les piéges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte ; il ne faut pour cela que lui

* Les oiseleurs l'appellent vulgairement *boute-en-train*.

présenter habituellement dans la main une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencemens, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la mécanique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise, paroissent avoir une grande influence sur lui; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble: il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et à leur défaut parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant, et de lui donner la becquée. Il est assez singulier que sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange*, ou du

* Aussi les oiseleurs en prennent-ils beaucoup à l'abreuvoir.

moins il boit très-souvent; mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvemens *, excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre : aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des tarins. M. Frisch dit qu'ils font ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous; M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles, et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point : mais on sent bien que cela n'est pas applicable à la plupart de nos provinces ; autrement il faudroit que les tarins eux-mêmes demeurassent aussi cachés

* Observé par M. Daubenton le jeune.

tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on vouloit prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y auroit qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès: mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déja remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins*,

* Le R. P. Bougot, de qui je tiens ces faits, a vu, cinq années de suite, une femelle tarin faire régulièrement trois pontes par an avec le même mâle canari, et, les quatre années suivantes, faire deux pontes par an avec un autre mâle, le premier étant mort.

sur-tout avec la femelle, car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari, il partage tous ses travaux avec beaucoup de zèle; il l'aide assidument à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve · mais, malgré toute cette bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéramens, et à cet égard le tarin est fort au-dessous de la femelle canari. Le peu de métis qui proviennent de leur union tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre, ou même plus tôt : ils mangent alors les graines du houblon, au grand préjudice des propriétaires; on reconnoît les endroits où ils se sont arrêtés, à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée. Ils disparoissent tout-à-fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février; chez nous, ils arrivent au temps de la vendange, et repassent lorsque les arbres sont

en fleurs ; ils aiment sur-tout la fleur du pommier.

En Provence, ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne ; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre, ou ne s'éloignent que très-peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus.

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce qu'il est un peu plus grand, et d'un plus beau jaune ; c'est une petite variété de climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyoit Turner * ; on en voit, au temps du passage, comme ailleurs : mais il en passe quelquefois un très-grand nombre, et d'autres fois très-peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans : on en voit alors des nuées que quelques uns ont cru apportées par le vent.

Le ramage du tarin n'est point désagréable,

* Je dis cela sur la foi de Willughby, page 192. Cependant les auteurs de la *Zoologie britannique* avouent qu'ils n'ont jamais vu cet oiseau dans leur pays ; d'où l'on peut conclure légitimement que du moins il n'y est pas commun.

quoique fort inférieur à celui du chardonneret, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprieroit de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc. s'il étoit à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olina, cet oiseau vit jusqu'à dix ans [1]; la femelle du R. P. Bougot, dont j'ai parlé ci-dessus, est parvenue à cet âge: mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles. Au reste, les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de chènevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes olivâtres, terminées de cendré; quelquefois la gorge brune, et même noire [2]; les joues, le devant

[1] Ceux qu'on tient à la galère vivent beaucoup moins.

[2] Tous les mâles adultes n'ont pas la gorge noire ou brune; j'en ai tenu qui l'avoient du même jaune

du cou, la poitrine, et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune citron; le ventre blanc jaunâtre; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de verd d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires, qui sont noirâtres, bordées de verd d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc, et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris, et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

que la poitrine, et qui avoient d'ailleurs toutes les marques distinctives du mâle. J'ai eu occasion de voir cette tache noire se former par degrés dans un individu pris au filet: elle étoit d'abord de la grosseur d'un petit pois; elle s'est étendue insensiblement jusqu'à six lignes de longueur et quatre lignes de largeur dans l'espace de dix-huit mois, et encore à présent (8 avril) elle semble continuer de croître et de s'étendre. Ce tarin m'a paru plus gros que les autres, et sa poitrine d'un plus beau jaune.

Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VARIÉTÉS

DANS L'ESPÈCE DU TARIN.

I. ON m'apporta, l'année passée, au mois de septembre, un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvoit être qu'un métis de tarin et de canari; car il avoit le bec de celui-ci, et à peu près les couleurs du premier: il s'étoit sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter, ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Guys m'assure en général que le ramage de ces métis est très-varié et très-agréable. Le dessus du corps étoit mêlé de gris, de brun et d'un peu de jaune olivâtre: cette dernière couleur dominoit derrière le cou, et étoit presque pure sur le croupion, le devant du cou et la poitrine jusqu'aux jambes; enfin elle bordoit toutes les pennes de la queue et des ailes, dont le fond étoit noirâtre, et presque toutes

les couvertures supérieures des pennes des ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-deux lignes, un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes; l'ongle postérieur étoit le plus long de tous... l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier, qui étoit musculeux, et doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule de fiel; point de cœcum.

II. *Le tarin de la nouvelle Yorck* *. Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe, pour voir que ce n'est qu'une variété de climat: il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier; cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparoît encore au bas du dos et sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont

* Voyez les planches enluminées, n° 292; fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

blanches; les pennes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc; tout le dessous du corps est d'un blanc sale. Comme les tarins sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très-élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continens du côté du nord: il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpétuant ils aient éprouvé quelques changemens dans leur plumage.

III. *L'olivarez.* Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les pennes de la queue et des ailes, noirâtres, bordées plus ou moins de jaune clair; les ailes marquées d'une raie jaune: tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la nouvelle Yorck; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que c'est le même oiseau qui s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différens climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

La femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très-bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve aux environs de Buenos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Commerson s'étoit laissé prendre par le pied entre les deux valves d'une moule.

Il avoit le bec et les pieds cendrés; la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première phalange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros, et son ongle le plus long de tous: enfin il pesoit une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ un pouce: ces ailes n'ont que seize pennes.

IV. *Le tarin noir.* Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie: tout son plumage étoit noir, à l'exception du sommet de la tête, qui étoit jaunâtre.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

I.

LE CATOTOL.

On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve, toute la partie inférieure blanchâtre, et les pieds cendrés : il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

II.

L'ACATÉCHILI *.

Le peu que l'on sait de cet oiseau ne per-

* J'ai formé ce nom de celui d'*acatechichictli*, que lui donnent les Mexicains, et qui est trop difficile à prononcer pour les Européens.

met pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur ; il chante comme lui ; il vit des mêmes nourritures ; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandès lui donne le nom d'*oiseau se frottant contre les roseaux :* cela tiendroit-il à quelques unes de ses habitudes ?

LES TANGARAS.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique un genre très-nombreux d'oiseaux, dont quelques uns s'appellent au Bresil *tangaras* * ; et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux. Ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de conformation, c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité : mais ils ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et même ils en ont à très-peu près les habitudes naturelles ; comme eux ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces. On doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nour-

* Marcgrave, Willughby, etc.

rissent que de très-petits fruits. Ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations ; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts, et jamais les marais. Ils ne pondent que deux œufs, et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes ; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très-peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œufs que les oiseaux de nos climats, qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

Le genre entier des tangaras, dont nous connoissons déja plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paroît appartenir exclusivement au nouveau continent ; car toutes ces espèces nous sont venues de la

Guiane et des autres contrées de l'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivée de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant; car nous avons observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentées, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges et les glaces, qui sont inconnus dans ces pays chauds, n'en font périr aucun; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs; il n'y en a même que très-peu d'*erratiques*: il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à leur manquer; ils vont alors en chercher d'autres à une assez petite distance: l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse

multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.



LE GRAND TANGARA.

J. F. Pauquet. S.

LE GRAND TANGARA *.

Première espèce (planche XI).

Le grand *tangara* est représenté dans nos planches enluminées, n° 205, sous le nom de *tangara des bois de Cayenne ;* dénomination que nous avions alors adoptée, parce qu'on nous avoit assuré qu'il ne sortoit jamais des grands bois pour aller à la campagne : mais M. Sonini de Manoncourt nous a informés que ce tangara non seulement habitoit les grandes forêts de la Guiane, mais que souvent aussi on le voyoit dans les endroits découverts, et qu'il se tenoit sur les buissons. Le mâle et la femelle, qui se ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement ; ils se nourrissent de petits fruits, et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point ici la description,

* Voyez les planches enluminées, n° 205.

parce que la planche enluminée représente cet oiseau de grandeur naturelle et fort exactement pour la distribution des couleurs. Au reste, ce grand tangara est une espèce nouvelle, et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

LA HOUPPETTE *.

Seconde espèce.

Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un peu plus gros ; nous l'avons appelé *houppette*, parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a représenté d'abord dans la planche enluminée, n° 301, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de la Guiane*, et encore dans la planche n° 7, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de Cayenne*, parce qu'on ne s'est point apperçu que c'étoit la même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre : en considérant donc ces deux planches comme représentant deux variétés d'âge ou de sexe, et en les comparant, on ne

* Voyez les planches enluminées, n° 7, fig. 2 ; et n° 301, aussi fig. 2.

doutera pas que ce ne soit la même espèce d'oiseau.

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guiane , où il vit de petits fruits ; il a un cri aigu comme celui du pinson , sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts ou défrichés.

LE TANGAVIO *.

Troisième espèce.

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connoissance de cet oiseau ; il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil : il l'avoit nommé *bruant noir ;* mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque, par tous les rapports de sa conformation, il ressemble parfaitement aux tangaras. De plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit noir : il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue; et c'est par cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de *tangara violet.*

Cet oiseau mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces de longueur; son bec est noirâtre et long de

* Voyez les planches enluminées, n° 710.

huit à neuf lignes ; sa queue, qui n'est point étagée, a trois pouces de lougueur, et dépasse les ailes de dix-huit lignes. Le tarse a environ un pouce de long ; il est noirâtre, ainsi que les doigts : les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli ; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant, sur le dessus du corps et sur le croupion, quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buenos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay ; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SCARLATTE *.

Quatrième espèce.

Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 127, fig. 1, sous le nom de *tangara du Mexique*, appelé *le cardinal;* et comme le nom de *tangara* est un nom générique, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre, nous avons adopté le nom *scarlatte* que lui ont donné les Anglois, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate.

C'est le même oiseau que le cardinal de M. Brisson, et le même que le moineau scarlet d'Edwards. On doit aussi lui rapporter :

1°. Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avoit pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut

* Voyez les planches enluminées, n° 127, fig. 1; et n° 156, aussi fig. 1.

un caractère spécifique en le nommant l'un *moineau rouge sans queue*, et l'autre *moineau rouge à queue;* cette erreur et ses descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues :

2°. Le tijepiranga de Marcgrave :

3°. Le chilottotl de Fernandès :

4°. Et enfin le merle du Bresil de Belon, qu'il a ainsi nommé, parce que ceux qui apportoient en France quelques uns de ces oiseaux, les appeloient *merles du Bresil.* Aldrovande a encore copié Belon ; la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs, ne porte que sur le chant de ces oiseaux : mais, après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux des oiseaux qui chantent, étoient d'une taille un peu plus grande que les autres ; qu'ils avoient le plumage teint d'un rouge plus éclatant ; que cette couleur se voyoit aussi sur les couvertures supérieures des ailes, etc. ; ce qui nous fait croire, avec beaucoup de vraisemblance, que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paroît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté. C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs, qu'il y avoit au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou et du Bresil; mais ils sont fort rares à la Guiane. Belon dit que de son temps les marchands qui venoient du Bresil, apportoient beaucoup de ces oiseaux et en tiroient un grand profit. Il faut croire que c'étoit pour faire des garnitures de robes et d'autres parures qui pouvoient alors être à la mode, et que ces oiseaux étoient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal; car le *cardinal huppé* étant du genre des gros becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne, après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire, celui du genre du

gros bec, avoit un très-joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne crioit que rarement, et dont la voix n'avoit rien de gracieux; contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très-agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandès assure qu'on le trouve particulièrement à Totonocapa au Mexique, et qu'il chante très-agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1°. *le cardinal tacheté*, cité par M. Brisson, qui ne diffère de notre scarlatte qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de verd; ce qui forme des taches de cette couleur qui ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau; et comme ses jambes ne sont pas aussi alongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts*.

2°. *Le cardinal à collier*, cité par M. Brisson, qui a la taille et les couleurs du scarlatte, mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des pennes des ailes bleus, et de chaque côté du cou deux grandes taches

de la même couleur; elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant. Mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande, qui, selon la remarque de Willughby, n'avoit vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui rend ses descriptions très-imparfaites et l'existence de ces oiseaux assez douteuse: je n'aurois pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avoient pas compris dans leurs listes.

3°. *L'oiseau mexicain*, que Hernandès a indiqué par la phrase suivante, *avis Mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avoit vu, sous le nom de *cardinal du Mexique;* tandis que Hernandès dit seulement : *Hæc avis statim in rostro (quod aduncum nonnihil et cineritium est totum) inferiore parte ad caudam usque, hoc est, in ventre toto, minii colore rubet: qui idem color sursum per uropygium ad dorsum porrigitur, nisi quòd alarum versùs principium cum virore rubor confunditur, qui ad ipsum ita collum protenditur, quod omnino virescit. Caput autem amethystino*

aut hyacinthino colore diluitur. Circulus qui pupillam ambit, valde albet; orbita verò oculi est cœrulei saturati coloris. Ubi suum sumunt principium alæ, color est subluteus. Sequitur primus pennarum in alis ordo cum secundo et tertio dicti hyacinthini coloris. In medio tamen harum pennarum circumferentia intercurrit linearis subviridis usque ad finem. Cauda tota est amethystini coloris absque viriditate, dilutioris tamen versùs finem. Pedes, qui tres ante et unum retro digitos habent, inter cinereum ac violaceum ambigunt.

Au reste, ces oiseaux volent en troupes ; on les prend facilement avec des lacets et autres petits piéges ; ils s'apprivoisent aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

LE TANGARA

DU CANADA *.

Cinquième espèce.

CET oiseau diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur ; il est plus petit , et son plumage est d'un rouge de feu clair , au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada est de couleur de plomb dans toute son étendue , et n'a point de caractères particuliers , tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé , et que la pointe de la mandibule inférieure est noire , le reste de cette mandibule blanc , et qu'elle est élargi transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent.* Les becs de ces oiseaux sont assez mal représentés dans les figures des planches enluminées.

* Voyez les planches enluminées, n° 156, fig. 1.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Bresil ; le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois, à la Louisiane, à la Floride : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson. Il a très-bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle du scarlatte ; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires ; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité ; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très-clair ; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

LE TANGARA
DU MISSISSIPI *.

Sixième espèce.

Le tangara du Mississipi est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapports avec le tangara du Canada ; seulement ce dernier oiseau a , comme le scarlatte, les ailes et la queue noires , tandis que le tangara du Mississipi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle est celle qui se trouve dans le bec ; celui du tangara de Mississipi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras , et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que ce tangara du Mississipi est d'une espèce différente de

* Voyez les planches enluminées, n° 741.

celle du scarlatte et de celle du tangara de Canada ; c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très-rarement dans tous les oiseaux. Nous devons avertir que ce caractère n'a pas été saisi par nos dessinateurs, et que cet oiseau n'ayant pas été dessiné vivant, le bec n'a ni sa forme ni sa couleur dans la planche enluminée ; car, dans l'état de nature vivante, le bec n'est pas noir, mais d'un brun très-clair et très-lavé, et la convexité des deux mandibules, qui n'est pas exprimée dans la planche, est néanmoins un caractère très-remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte; mais il siffle d'un ton net, si haut et si perçant, qu'il romproit la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois. « C'est en été, dit Dupratz, « qu'on entend fréquemment le ramage du « cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a « bu; dans cette saison, il ne sort point de « son domicile, où il garde continuellement

« la provision qu'il a faite pendant le beau « temps. On y a trouvé en effet du grain de « maïs amassé jusqu'à la quantité d'un bois- « seau de Paris : ce grain est d'abord artiste- « ment couvert de feuilles, puis de petites « branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une « seule ouverture par où l'oiseau puisse en- « trer dans son magasin. »

LE CAMAIL,

OU

LA CRAVATE*.

Septième espèce.

CETTE espèce est nouvelle, et c'est M. Sonini de Manoncourt qui nous l'a donnée pour le Cabinet. Nous avons tiré son nom du caractère le plus apparent, son plumage étant d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge, et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire* dans nos planches enluminées; mais, comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru

* Voyez les planches enluminées, n° 714, fig. 2.

devoir préférer le nom de *camail*, qui représente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus du corps ; les pennes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre ; sa longueur totale est de sept pouces. Le bec a neuf lignes : la partie supérieure en est blanche à la base et noire au bout ; l'inférieure est entièrement noire. La queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

La planche enluminée, n° 714, fig. 2, le représente fidèlement : il a été trouvé à la Guiane dans les lieux découverts ; mais il y est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

LE MORDORÉ *.

Huitième espèce.

CETTE espèce est encore nouvelle, et a été apportée, comme la précédente, par M. Sonini de Manoncourt. Ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes et la queue sont d'un beau noir lustré; le reste du corps est d'une belle couleur mordoré, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. On l'a désigné dans les planches enluminées sous la dénomination de *tangara jaune à tête noire*. Ses pieds sont bruns; sa queue, qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guiane, où il est encore plus rare que le précédent.

[1] Voyez les planches enluminées, n° 809, fig. 2.

L'ONGLET.

Neuvième espèce.

DANS cet oiseau, chaque ongle a, sur chacune des faces latérales, une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom : il a été apporté par M. Commerson ; et comme il ressemble pour tout le reste aux tangaras, il est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu ; la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif ; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre ; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont noires et bordées extérieurement de bleu ; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces ; le bec a huit lignes de long, et il est

échancré vers la pointe comme celui des tangaras ; le tarse a neuf lignes, ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

LE TANGARA NOIR,

ET

LE TANGARA ROUX *.

Dixième espèce.

On a cru que ces oiseaux étoient de deux espèces différentes : mais M. Sonini de Manoncourt nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce, et que celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 179, fig. 2, est le mâle; et celui qui est représente dans la planche enluminée, n° 711, sous le nom de *tangarou*, est la femelle de ce *tangara noir*. Comme la femelle est entièrement rousse, et que le mâle seroit entièrement noir sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont com-

* Voyez les planches enluminées, n° 179, fig. 2, et n° 711.

muns à la Guiane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu, et ils n'ont point de chant. Ils vont toujours par paires, et jamais en troupes.

LE TURQUIN *.

Onzième espèce.

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête et les côtés du cou, d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes et la queue sont noirs; il y a quelques taches de cette couleur noire près des jambes, et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson sous le nom de *tangara bleu du Bresil*, paroît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se trouve à la Guiane, quoiqu'assez rarement. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

* Voyez les planches enluminées, n° 179, fig. 1, sous la dénomination de *tangara bleu du Bresil.*

LE BEC-D'ARGENT *.

Douzième espèce.

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*, que nous avons adopté, parce qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de chaque côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paroît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. On a manqué ce caractère dans la représentation qu'on a faite de cet oiseau, planche enluminée, n° 128, fig. 1, sous la dénomination de *tangara pourpré :* apparemment l'on n'a pas cru qu'il fût général dans tous les individus ; il l'est néanmoins pour tous les mâles. La femelle représentée

* Voyez les planches enluminées, n° 128; fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

sur la même planche, fig. 2, est mieux à cet égard, parce que dans la nature son bec n'a qu'une légère trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas, comme lui, ces plaques de couleur argentée. Dans la planche 267 des *Glanures* d'Edwards, on voit une très-bonne représentation de cet oiseau qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge*. Il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau : mais il a très-bien saisi le caractère singulier du renflement du bec ; seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'étoit dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure ; la tête, la gorge et l'estomac sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre ; l'iris des yeux est brun. La femelle diffère du mâle non seulement par la couleur du bec, mais encore par celle du plumage ; le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur,

et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distinctif du mâle, et qui n'avoit pas encore été saisi, c'est une espèce de demi-collier autour de l'occiput, formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes : c'est à M. Sonini de Manoncourt que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connoissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guiane.

Le bec-d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guiane. Il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs autres climats chauds de l'Amérique; car Fernandès en parle comme d'un oiseau du Mexique vers les montagnes de Tepuzcullula. Il se nourrit de petits fruits; il entame aussi les bananes, les goyaves et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins : cela n'empêche pas qu'ils ne soient

assez communs dans les endroits déserts, et même dans les clairières des forêts ; car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres, et que le soleil peut éclairer cet abattis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ouverture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer ; ce nid est long de plus de six pouces, et a quatre pouces et demi de largeur ; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs et chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de *cardinal;* mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces

mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avoit une variété assez apparente dans cette espèce. On voit dans le cabinet de M. Mauduit un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle varié de gris; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce, qui, quoique très-nombreuse en individus, nous paroît très-constante dans tous ses caractères.

L'ESCLAVE *.

Treizième espèce.

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave* qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Brisson, et nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'état de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier, que ce nom paroît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme *le tyran*, nom qu'on a aussi donné au gobe-mouche à queue fourchue en Canada; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'*esclave* à celui-ci, qui se nourrit, comme eux, d'insectes auxquels ils donnent la chasse.

* Voyez les planches enluminées, n° 156, fig. 2.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives : il leur ressemble par les couleurs, et sur-tout par les mouchetures du ventre; les grives ont, comme lui et comme les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure. Ainsi le genre des grives et celui du tangara sont assez voisins l'un de l'autre, et l'esclave est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur, et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer, comme nous le faisons ici, dans le genre des tangaras.

L'esclave a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'une couleur uniforme; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume; les pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre, et intérieurement de blanc sale; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes; les autres sont de la même couleur, avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur; la queue est un peu fourchue; les pieds sont bruns.



LE BLUET.

J. Pauquet S.

LE BLUET *.

Quatorzième espèce.

Cet oiseau a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de *l'évêque de Cayenne*, parce que les nomenclateurs l'avoient ainsi nommé, sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand, c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquelles les voyageurs ont aussi donné ce nom sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue : l'un est un bengali qu'on a aussi appelé le *ministre*, apparemment par la même raison; le second est celui qu'on a appelé, à Saint-Domingue, *l'organiste*, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux; et enfin le troisième *évêque* étoit notre bluet de Cayenne, que les habitans de cette colonie connoissent

* Voyez les planches enluminées, n° 178; fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'*évêque* pour un oiseau : il est certainement du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au-dessus de celle des espèces de tangaras qui composent notre second ordre de grandeur en ce genre. Dans la planche enluminée, les couleurs en général sont trop fortes : le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre, et la femelle a le dessus de la tête verd jaunâtre, et tout le dessous du corps, le dos, le dessus des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet : la large bande des ailes, qui est d'un olivâtre clair, tranche beaucoup moins que dans la planche avec le brun du dos.

Les bluets sont très-communs à Cayenne : ils habitent les bords des forêts, les plantages et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Ils se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers, à leur jonction près de la tige : ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules; car ils n'ont point de chant, et seulement une voix aiguë et peu agréable.

LE ROUGE-CAP *.

Quinzième espèce.

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap*, parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut substituer à la couleur brune qui couvre, dans la planche, tout le dessus du corps, une belle couleur noire; la tache de la gorge est plus étroite, plus alongée et noire, avec de petites taches pourpres; les pieds sont noirs, ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure est jaune à sa base, et noire à son extrémité : tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant, et la planche a été gravée d'après un oiseau mort.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guiane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

* Voyez les planches enluminées, n° 155, fig. 2, sous la dénomination de *tangara brun d'Amérique*.

LE TANGARA VERD
DU BRESIL.

Seizième espèce.

Ce tangara, que nous ne connoissons que d'après M. Brisson, est plus gros que le moineau-franc. Tout le dessus du corps est verd; l'on voit, de chaque côté de la tête, une tache noire placée entre le bec et l'œil, au-dessous de laquelle est une bande d'un bleu très-foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessous du corps est d'un verd jaunâtre; les ailes pliées paroissent d'un verd changeant en bleu; les pennes de la queue sont de la même couleur, à l'exception des deux intermédiaires qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Mexique, au Pérou et au Bresil.

L'OLIVET.

Dix-septième espèce.

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est par-tout d'un verd couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous : les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes; on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, et les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonini de Manoncourt.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras;* nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

LE TANGARA *

DIABLE-ENRHUMÉ.

Première espèce moyenne.

C'EST le nom que les créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est mélangé de bleu, de jaune et de noir, et dont le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le cou et le croupion, la partie antérieure du dos, sont noirs, sans aucune teinte de bleu. Les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-marine, et prennent, au sommet de l'aile, une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir, terminé de bleu violet. Les pennes des ailes sont noires; les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de verd jusqu'à environ la moitié

* Voyez les planches enluminées, n° 290, fig. 2.

de leur longueur ; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu violet. Les pennes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu violet jusqu'auprès de l'extrémité ; la première penne de chaque côté n'a pas cette bordure : elles sont toutes grises en dessous. Une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés, ainsi que les couvertures des jambes, sont semés de plumes noires, terminées de bleu violet et de quelques plumes jaunâtres tachetées de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de la planche enluminée n° 290, fig. 2, qui n'a été peinte que d'après un oiseau mort ; on lui a donné dans cette planche la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne*.

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi ; le bec a six lignes de long ; la queue un pouce dix lignes, elle dépasse les ailes pliées d'un pouce.

On le trouve à la Guiane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

M. Brisson a pensé que cet oiseau étoit le même que le *teoauhtototl* de Fernandès : mais Fernandès dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau ; qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *teoauhtototl* est le même oiseau que le *diable-enrhumé*. Au reste, Fernandès ajoute que le teoauhtototl vit dans les campagnes et sur les montagnes de *Tetzocan* au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons.

LE VERDEROUX.

Seconde espèce moyenne.

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un verd plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou en arrière de la tête ; le reste de la tête est gris cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes; celle du bec est de sept lignes, et celle des pieds de huit lignes ; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle : nous en devons la connoissance à M. Sonini de Manoncourt ; mais il n'a pu nous rien apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guiane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

LE PASSE-VERD *.

Troisième espèce moyenne.

Nous avons déja donné cet oiseau sous ce même nom de *passe-verd* dans notre sixième volume, page 223, et on l'a représenté dans la planche enluminée, n° 291, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne;* c'est cette dénomination qui nous a induits en erreur, et qui nous a fait joindre mal-à-propos cet oiseau au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras; c'est le mâle de l'espèce: la femelle est représentée dans la planche enluminée, n° 290, fig. 1, sous la dénomination de *tangara à tête rousse.* Ainsi je ne m'étois trompé que pour le mâle, dont voici la description plus détaillée pour les couleurs, quoique la planche les représente assez fidèlement; mais

* Voyez les planches enluminées, n° 290, fig. 1; et n° 291, fig. 2.

c'est pour faire connoître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse ; le dessus du cou, le bas du dos et le croupion, sont d'un jaune pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans lequel on apperçoit, selon certains jours, une légère teinte de verd ; les côtés de la tête sont noirs ; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu ; le reste du dessous du corps brille d'un mélange confus de jaune pâle doré, de roux et de gris bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différens jours auxquels l'oiseau est exposé ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec une bordure plus ou moins large d'un verd doré *.

* Dans quelques individus, le roux du sommet de la tête descend beaucoup plus bas sur le cou ; dans d'autres, cette couleur s'étend d'une part sur la poitrine et le ventre, et de l'autre, sur le cou et tout le dessus du corps, et le verd des plumes des ailes est changeant en bleu.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps verd, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très-communs à Cayenne, où les créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passe-verd*, croyant que cet oiseau étoit un moineau ou *passereau verd.* Il n'habite que les lieux découverts, et s'approche même des habitations ; il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves, qu'il détruit en grande quantité ; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité. Le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes ; seulement on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

LE PASSE-VERD

A TÊTE BLEUE, VARIÉTÉ.

L'on trouve dans la collection académique une description d'un tangara qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le passe-verd. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un jaune doré; le dos d'un jaune verdâtre; et les ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune : mais ce tangara diffère du passe-verd par sa tête, qu'il a d'un bleu très-vif.

LE TRICOLOR*.

Quatrième espèce moyenne.

La planche enluminée, n° 33, représente deux oiseaux sous les noms de *tangara varié à tête verte de Cayenne*, fig. 1, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne*, fig. 2, qui nous paroissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui dans l'un est verte, et dans l'autre est bleue, et par le dessus du cou, qui est rouge dans l'un, et verd dans l'autre.

Nous ne connoissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui tous deux nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonini de Manoncourt ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de

* Voyez les planches enluminées, n° 33, fig. 1 et 2.

tricolor, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le verd et le bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magellan;* mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du roi sont venus de Cayenne.

LE GRIS-OLIVE *.

Cinquième espèce moyenne.

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive. La planche enluminée, n° 714, fig. 1, le représente exactement; il y est dénommé *tangara olive de la Louisiane:* mais il se trouve à la Guiane aussi-bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

* Voyez les planches enluminées, n° 714, fig. 1.

[1] LE SEPTICOLOR [2].

Sixième espèce moyenne.

Nous appelons *septicolor* cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, dont voici l'énumération : un beau verd sur la tête et sur les petites couvertures du dessus des ailes ; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes et sur la face supérieure des pennes de la queue ; du couleur de feu très-éclatant sur le dos ; du jaune orangé sur le croupion ; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou et les grandes couvertures supérieures des ailes ; du gris foncé sur la face

[1] Voyez les planches enluminées, n° 7, fig. 1 ; et n° 127, fig. 2.

[2] Les créoles de Cayenne appellent cet oiseau *dos rouge* et *oiseau épinard ;* quelques oiseleurs lui ont donné en France le nom de *paverd.*

inférieure de la queue; et enfin du beau verd d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessous du corps depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées; elles ont été mal mélangées dans les planches enluminées, qui ont été peintes d'après des oiseaux assez mal conservés. Le premier que l'on a représenté, planche 7, fig. 1, sous le nom de *tangara*, étoit un oiseau séché au four, qui venoit du cabinet de M. de Réaumur; les gens qui avoient soin de ce cabinet, lui avoient ajouté une queue étrangère, et c'est ce qui a trompé nos peintres. Le second qui est représenté, planche 127, fig. 2, sous le nom de *tangara du Bresil*, est un peu moins défectueux. Mais tous deux ne sont que le même oiseau assez mal représenté; car, dans la Nature, c'est le plus beau, non seulement de tous les tangaras, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et moins

tranchées que celles du mâle : mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs ; car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi-bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur ; ils ont cinq pouces de longueur : le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes ; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses ; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués, que porte un très-grand arbre de la Guiane, dont on n'a pu nous dire le nom : ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne lorsque cet arbre y est en fleurs, et ils disparoissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits ; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paroissent dans la partie habitée de la

Guiane ; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits, qui mûrissent alors : ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres ; aussi lorsqu'un de ces arbres est en fleurs, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste, ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guiane. Marcgrave dit qu'au Bresil on en nourrit en cage, et qu'ils mangent de la farine et du pain. Ils n'ont point de ramage, leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson ; car la description qu'il a tirée de Seba, ne lui convient en aucune façon. « Le talao, dit Seba, a le plumage joliment « mélangé de verd pâle, de noir, de jaune et « de blanc ; les plumes de la tête et de la poi- « trine sont très-agréablement ombrées de « verd pâle et de noir ; il a le bec, les pieds « et les doigts, d'un noir de poix ». D'ailleurs ce qui prouve démonstrativement que ce n'est pas le même oiseau, c'est ce qu'ai[illegible] e cet

auteur, qu'il est très-rare au Mexique; ce qui suppose qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tandis que le septicolor voyage et arrive en très-grand nombre.

LE TANGARA BLEU *.

Septième espèce moyenne.

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination dans nos planches enluminées, n° 155, fig. 1. Il a en effet la tête, la gorge et le dessous du cou, d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique*, il nous a paru que c'étoit le même, ou du moins que ce ne pouvoit être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce; car la description de Seba ne présente aucune différence sensible. M. Brisson ayant apparemment trouvé la description de cet auteur

* Voyez les planches enluminées, n° 155, fig. 1.

trop imparfaite, l'a amplifiée ; mais, comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connoissance des caractères qu'il ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette description, et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara, qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avoit été envoyé de la Barbade ; le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE TANGARA

A GORGE NOIRE *.

Huitième espèce moyenne.

CETTE espèce est nouvelle : on le trouve à la Guiane, d'où il a été apporté par M. Sonini de Manoncourt.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un verd d'olive ; la gorge noire ; la poitrine orangée ; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune ; les couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées d'olivâtre ; la mandibule supérieure du bec, noire ; l'inférieure grise, et les pieds noirâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 720, fig. 1, sous la dénomination de *tangara olive*.

LA COIFFE NOIRE *.

Neuvième espèce moyenne.

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces dix lignes ; son bec est noir et a neuf lignes de long ; tout le dessous du corps est blanc, légèrement varié de cendré ; le dessus de la tête est d'un noir lustré, qui s'étend de chaque côté du cou par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge, ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir. Les pennes de la queue ne sont pas par étage, et ont toutes vingt-une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées. Le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave, dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Bresil*, ressembleroit parfaitement à cet oiseau, si Marcgrave eût fait mention de cette couleur

* Voyez les planches enluminées, n° 720, fig. 2, sous la dénomination de *tangara à coiffe noire de Cayenne*.

noire en forme de coiffe ; ce qui nous fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle, et que le tijepiranga de Marcgrave est la femelle.

Au reste, on le trouve dans les terres de la Guiane comme dans celles du Bresil ; mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.





LE PETIT TANGARA.

J. Pauquet. S.

PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération, ne sont en général pas plus gros qu'une linotte; ceux dont nous allons donner la description, sont encore sensiblement plus petits, et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

LE ROUVERDIN *.

Première petite espèce.

Ce nom que nous lui avons donné, indique, pour ainsi dire, toute la description des couleurs de l'oiseau ; car il a le corps entièrement verd avec la tête rousse : seulement il a sur la poitrine une légère couleur bleue avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou, à Surinam, à Cayenne; il paroît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guiane deux ou trois fois par an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer. Comme ils

* Voyez les planches enluminées, n° 133, fig. 2, sous la dénomination de *tangara du Pérou*.

sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

LE SYACOU *.

Seconde petite espèce.

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes*, des planches enluminées, nº 133, fig. 1, et le *tangara de Cayenne*, nº 301, fig. 1, comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paroissent différer que par le sexe : mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité ; nous présumons seulement que celui de ces oiseaux qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a verd est le mâle.

Dans la planche enluminée, nº 133, il auroit fallu ajouter *occidentales* au mot *Indes*, et non pas *orientales*, comme l'a fait M. Brisson, parce que cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brasi-

* Voyez les planches enluminées, nº 133, fig. 1 ; et nº 301, aussi fig. 1.

lien *sayacou ;* car nous ne doutons pas que cet oiseau, que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Bresil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

L'ORGANISTE *.

Troisième petite espèce.

L'ON a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Cette espèce de chant, qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non seulement fort singulière, mais très-agréable. M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes est le même que notre organiste; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement

* Voyez les planches enluminées, n° 809, fig. 1.

et constamment les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant · il m'a été donné par M. le comte de Noé, qui l'avoit rapporté de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il étoit fort rare et très-difficile à appercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher ; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas apperçu ; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces ; son plumage est bleu sur la tête et le cou, noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes et la queue, et jaune orangé sur le front, le croupion et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnoître.

On trouve dans l'ouvrage de M. le Page Dupratz la description d'un petit oiseau qu'il appelle *l'évêque*, et que nous croyons être le même que notre organiste. Voici le passage de cet auteur : « L'évêque est un

« oiseau plus petit que le serin ; son plumage « est bleu tirant sur le violet ; on voit par-là « l'origine de son nom (l'évêque). Il se nour- « rit de plusieurs sortes de petites graines, « entre autres de *widlogouil* et de *choupi-* « *choul*, espèce de millet naturel au pays. « Son gosier est si doux, ses tons si flexibles, « et son ramage si tendre, que lorsqu'une « fois on l'a entendu, on devient beaucoup « plus réservé sur l'éloge du rossignol. Son « chant dure l'espace d'un *miserere*, et, dans « tout le temps, il ne paroît pas reprendre « haleine ; il se repose ensuite deux fois au- « tant pour recommencer aussitôt après. « Cette alternative de chant et de repos dure « deux heures. »

Quoique M. Dupratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau : car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description ; et, en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant qu'avec le scarlatte, qui est tout rouge et deux fois plus grand ; et si on veut le comparer à l'arada,

dont le chant est si beau, on trouvera la même différence pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doive rapporter cet oiseau évêque de la Louisiane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. Dupratz doit lui appartenir; ce qui paroît indiquer que cet oiseau, qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

LE JACARINI *.

Quatrième petite espèce.

CET oiseau a été nommé *jacarini* par les Brasiliens. Marcgrave, qui en fait mention, ne nous a rien transmis sur ses habitudes naturelles ; mais M. Sonini de Manoncourt, qui l'a observé à la Guiane, où il est très-commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois : ils se tiennent sur les petits arbres, et particulièrement sur ceux de café, et ils se font remarquer par une habitude très-singulière ; c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur verticalement au-dessus de la branche sur laquelle ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite ; ils ne paroissent interrompre cette suite de sauts que pour aller se percher sur un

* Voyez les planches enluminées, n° 224, sous la dénomination de *moineau de Cayenne*.

autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur leur branche. Chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et leur queue s'épanouit en même temps : il semble que ce soit pour plaire à leur femelle ; car il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement, dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires : elle est au contraire assez tranquille, et se contente de sautiller comme les autres oiseaux. Leur nid est composé d'herbes sèches de couleur grise ; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre : la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout, qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini est aisé à reconnoître par sa couleur noire et luisante comme de l'acier poli ; elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle ; car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pourroit la prendre pour un oiseau d'une autre espèce :

néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue. Les planches enluminées les représentent dans leur grandeur naturelle.

LE TEITÉ *.

Cinquième petite espèce.

C'EST le nom que porte cet oiseau dans son pays natal au Bresil, où Marcgrave est le premier qui l'ait observé. La planche enluminée, n° 114, fig. 2, sous le nom de *tangara du Bresil*, représente exactement la grandeur et les couleurs du mâle. Marcgrave n'a point fait mention de la femelle : elle diffère si fort du mâle, qu'on pourroit la prendre pour une autre espèce; car elle a le dessus du corps d'un verd d'olive, un peu de jaune sur le front et au-dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle, qui sont d'un bleu foncé sur le corps, et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un

* Voyez les planches enluminées, n° 114, fig. 1 et 2.

peu différentes ; il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir, et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises, et seulement un peu jaunes à la pointe; et à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changemens dans le plumage de cet oiseau que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente. Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini; seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougeâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. La figure première de la planche enluminée, n° 114, sous le nom de *tangara de Cayenne*, présente une variété du teité; les créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi-bien qu'au premier teité : tous deux sont très-communs à la Guiane, à Surinam ainsi qu'au Bresil ; ils vivent, comme le jacarini, dans les terres défrichées qui entourent les habitations ; ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux ; ils se

jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage, où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Bresil *paco* et *mamao*.

LE TANGARA NÈGRE *.

Sixième petite espèce.

Ce petit oiseau est d'un bleu si foncé, qu'il paroît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près, que l'œil est frappé de quelques reflets bleus : il a seulement, des deux côtés de la poitrine, une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'apperçoit pas, à moins qu'elle ne soit étendue ; de sorte que, dans son attitude ordinaire, l'oiseau paroît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédens; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guiane.

Voilà tous les tangaras, grands, moyens et petits, dont il nous a été possible de constater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre: mais, comme il n'a pu

* Voyez les planches enluminées, nº 114, fig. 3, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*.

les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on né peut décider s'ils sont en effet du genre des tangaras, ou de quelque autre genre ; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1°. *L'oiseau des herbes*, ou *xiuhtototlt* de Fernandès, qui a tout le corps bleu, semé de quelques plumes fauves ; les pennes de la queue noires, terminées de blanc ; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve et de noir; le bec court, un peu épais et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau franc, qu'il est très-bon à manger, qu'on le nourrit en cage, et que son ramage n'est pas désagréable. Il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras : il est vrai qu'il se trouve au Mexique, et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre.

2°. *L'oiseau du Mexique* de Seba, *de la grandeur d'un moineau*. Il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes,

qui sont variées de rouge et de noir ; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant.

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau ; car la planche de Seba, ainsi que toutes les autres planches de cet auteur, sont si imparfaites, qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3°. *Le guira-perea du Bresil*, de Marcgrave. Il est de la grosseur d'une alouette ; son bec est noir, court et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine, sont noirs; les ailes et la queue ont leurs pennes d'un brun noirâtre, et quelques unes sont bordées extérieurement de verd; les pieds sont d'un cendré obscur.

Il nous paroît, par cette courte description, que l'on pourroit rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara.

4°. *L'oiseau plus petit que le chardonneret* ou le *quatoztli du Bresil*, selon Seba. Il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche, le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré; le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Bresil.

Nous remarquerons d'abord que le nom *quatoztli* que Seba donne à cet oiseau, n'est pas de la langue du Bresil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de *Tetzocano* sont au Mexique, et non pas au Bresil; et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Bresil.

Ensuite nous observerons que tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourroit se rapporter bien mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras; et enfin nous avouerons que nous

ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé *tangara*.

5°. *Le calatti* de Seba, qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la tête, avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu céleste; le dos noir varié d'azur ; les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre ; les pennes des ailes sont variées de verd, de bleu foncé et de noir ; le croupion est varié d'un bleu pâle et de verd, et le ventre est d'un blanc de neige. Sa queue est d'une belle forme ; elle est brune sur sa longueur, et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau, qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très-élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise) ; il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant très-agréable. Cette courte indication doit suffire pour exclure le *calatti* du genre des tangaras, qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales.

6°. *L'oiseau anonyme* de Hernandès. Il a le dessus de la tête bleu; le dessus du corps

varié de verd et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc; les ailes et la queue sont d'un verd foncé avec des taches d'un verd plus clair; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très-longs.

Hernandès ajoute dans un corollaire que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec étoit plus forte et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiteroit pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau, et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7°. *Le cardinal brun* de M. Brisson, qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé dans le cinquième volume de cette Histoire naturelle, sous le nom de *commandeur*, page 266 *.

* Voyez les planches enluminées, nos 236, 402 et 536.

L'OISEAU SILENCIEUX *.

CET oiseau est d'une espèce que nous ne pouvons rapporter à aucun genre, et que nous ne plaçons après les tangaras que parce qu'il a, par sa conformation extérieure, quelque rapport avec eux : mais il en diffère tout-à-fait par les habitudes naturelles ; car il ne fréquente pas, comme eux, les endroits découverts ; il ne va pas en compagnie, on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri ; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux, car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras : mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds ; il a une légère échancrure aux deux côtés du

* Voyez les planches enluminées, n° 742, sous la dénomination de *tangara de la Guiane*.

bec, qui néanmoins est plus alongé que le bec des tangaras ; il est du même climat de l'Amérique; et ce sont ces rapports communs qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

---

[1] L'ORTOLAN [2].

Il est très-probable que notre ortolan n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi appelée parce qu'on engraissoit cet oiseau avec du millet : il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau ; car ce nom est évidemment formé du mot κεγχρις, qui signifie aussi du *millet* : et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymologie, c'est que notre ortolan a toutes les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchramos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

[1] Voyez les planches enluminées, n° 247, fig. 1.

[2] En plusieurs provinces de France, on donne le nom d'*ortolans* à plusieurs oiseaux d'espèces très-différentes; par exemple, au torcol, au bec-figue, etc. En Amérique, on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de graisse, et dont la chair est très-délicate. Les amateurs des bons morceaux ont aussi leur nomenclature.



L'ORTOLAN.

J Pauquet S.

1°. Le *cenchramos* est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Pline, accompagne les cailles, comme font le râle, la barge, et quelques autres oiseaux voyageurs.

2°. Le *cenchramos* fait entendre son cri pendant la nuit; ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappeloit sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressoit nuit et jour d'avancer chemin.

3°. Enfin, dès le temps de Varron, l'on engraissoit les miliaires ainsi que les cailles et les grives; et lorsqu'elles étoient grasses, on les vendoit fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc.

Or tout cela convient à notre ortolan : car il est oiseau de passage, j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs; il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne [1]; enfin, lorsqu'il est gras, c'est un morceau très-fin et très-recherché [2]. A la vérité, ces oiseaux ne sont

[1] Je puis citer aussi le sieur Burel, jardinier à Lyon, qui a quelquefois plus de cent ortolans dans sa volière, et qui m'a appris ou confirmé plusieurs particularités de leur histoire.

[2] On prétend que ceux que l'on prend dans les

pas toujours gras lorsqu'on les prend; mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire, dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne puissent point distinguer le jour de la nuit; on les laisse courir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet: avec ce régime ils engraissent extraordinairement, et finiroient par mourir de gras-fondure *, si l'on ne prévenoit cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appetissante, exquise; mais elle

plaines de Toulouse, sont de meilleur goût que ceux d'Italie. En hiver ils sont très-rares, et par conséquent très-chers: on les envoie à Paris en poste dans une mallette pleine de millet, suivant l'historien du Languedoc; de même qu'on les envoie de Bologne et de Florence à Rome dans des boîtes pleines de farine, suivant Aldrovande.

* On dit qu'ils engraissent quelquefois jusqu'à peser trois onces.

pèche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup : la Nature, toujours sage, semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendre, etc., et l'on peut très-bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisoit cuire autrefois les bec-figues.

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair, ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage : cependant, lorsqu'on les tient en cage, ils chantent au printemps, à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour; ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où par conséquent ils sont bien connus, comme en Lombardie, non seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux, et

fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage ; car on a intérêt de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent long-temps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, sur-tout lorsqu'ils sont fort jeunes ; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la basse Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, sur-tout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres, parce qu'ils sont en amour *. Ils font leurs nids sur les ceps, et les construisent assez négligemment, à peu près comme ceux des

* On peut cependant les engraisser malgré le désavantage de la saison, en commençant de les nourrir avec de l'avoine, et ensuite avec le chènevis, le millet, etc.

alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août ; les vieux ne partent qu'en septembre et même sur la fin. Ils passent dans le Forès, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne : ils se jettent dans les avoines, qu'ils aiment beaucoup ; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraissent, et deviennent pesans au point qu'on les pourroit tuer à coups de bâton. Dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence ; c'est alors qu'ils sont bons à manger, sur-tout les jeunes : mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn, il y a pareillement deux passes d'ortolans et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se

sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne, où on les prend pêle-mêle avec les bruants et les pinsons : mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient, s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-dire, pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dieuze et Mulée; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent pour revenir au printemps.

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne; M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie; ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales; quelquefois ils prennent leur route par la Picardie: mais on n'en voit

presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse *, etc. On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs, roux, avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino*; les couvertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou, cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme; les pennes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux, les inférieures d'un jaune soufre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la

* Gesner ne parle des ortolans que d'après un de ces oiseaux que lui avoit envoyé Aldrovande, et d'après les auteurs.

tête et sur le cou, et n'a pas de tache jaune au-dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs, six pouces un quart, cinq pouces deux tiers ; bec, cinq lignes ; pieds, neuf lignes ; doigt du milieu, huit lignes ; vol, neuf pouces ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

VARIÉTÉS
DE L'ORTOLAN.

I. L'ORTOLAN JAUNE. Aldrovande, qui a observé cette variété, nous dit que son plumage étoit d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes, qui étoient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étoient bordées de cette même couleur. Autre singularité, cet individu avoit le bec et les pieds rouges.

II. *L'ortolan blanc*. Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage, sans exception, est de cette blancheur. Le sieur Burel de Lyon, qui a nourri pendant long-temps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs lorsqu'ils ont blanchi en vieillissant.

III. *L'ortolan noirâtre*. Le sieur Burel a aussi vu des ortolans qui avoient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en

vieillissant. L'individu observé par Aldrovande avoit la tête et le cou verds, un peu de blanc sur la tête et sur deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste étoit noirâtre.

IV. *L'ortolan à queue blanche.* Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue, et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus foibles.

V. J'ai observé un individu qui avoit la gorge jaune mêlé de gris; la poitrine grise, et le ventre roux.

---

[1] L'ORTOLAN

DE ROSEAUX [2].

En comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappans entre l'ortolan de cet article et les quatre suivans [3], que je les eusse rapportés tous à une seule et même espèce, si j'avois pu réunir un nombre de faits suffisans pour autoriser cette petite innovation : il est plus probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom s'accoupleroient ensemble, si l'on savoit s'y prendre ; il est probable que ces accouplemens seroient avoués de la Nature, et que les métis qui en résulteroient auroient la faculté de se reproduire; mais

[1] Voyez les planches enluminées, n° 247, fig. 2; et n° 497, fig. 2, la femelle.

[2] Il est connu en Provence sous le nom de *chic des roseaux*.

[3] Le gavoué de Provence, le mitilène, l'ortolan de Lorraine, et l'ortolan de la Louisiane.

une conjecture, quelque fondée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs je vois quelques uns de ces ortolans qui subsistent depuis long-temps dans le même pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres ; je remarque aussi qu'ils n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou, pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses, et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant originairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour; mais en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie : au printemps, on les voit le long des grands chemins, et sur la fin

d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruants; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons. Jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses; on n'en voit guère que trois ou quatre à la fois. Ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril, et s'en retournent en automne; mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France, et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi; et lorsqu'il a apperçu quelques chasseurs, il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri, qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de joncs a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire, au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue; car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les lavandières.

Le mâle a le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; une espèce de sourcil, et une bande au-dessous des yeux de la même couleur; le dessus du corps varié de roux et de noir; le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu tachetés de noirâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les pennes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc; le bec brun, et les pieds d'un couleur de chair fort rembruni.

La femelle n'a point de collier; sa gorge est moins noire, et sa tête est variée de noir et de roux clair; le blanc qui se trouve dans son plumage, n'est point pur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces*; bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépassant les ailes d'environ quinze lignes.

* Lorsqu'il y a deux longueurs exprimées, la première s'entend de la pointe du bec au bout de la queue; et l'autre, de la pointe du bec au bout des ongles.

LA COQUELUCHE *.

Une espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau, puis descend en pointe sur sa poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux : tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec ; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par-derrière ; tout le reste du dessus du corps est varié de roux et de noirâtre. Les pennes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre ; les deux plus extérieures ont une grande tache

* Cet oiseau est du cabinet de M. le docteur Mauduit, qui lui a donné le nom d'*ortolan de roseaux de Sibérie*. Je n'ai point osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne me paroît pas assez prouvé que cet ortolan de Sibérie soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

blanche oblique; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes, noir par-tout; tarse, neuf lignes ; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ treize lignes.

---

[1] LE GAVOUÉ DE PROVENCE [2].

Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par une ligne de la même couleur, qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps ; le dessus de la tête et du corps est varié de roux et de noirâtre ; les pennes de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs, le roux en dehors et apparent, et le noirâtre en dedans et caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau se nourrit de graines ; il aime à

[1] Voyez les planches enluminées, n° 656, fig. 1.

[2] On l'appelle en Provence, dit M. Guys, *chic-gavotte*, d'où l'on a formé le nom de *gavoué*. On lui donne aussi le nom de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec.

se percher, et, dans le mois d'avril, son chant est assez agréable.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de treize lignes.

---

[1] LE MITILÈNE DE PROVENCE [2].

Cet oiseau diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête, se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs, et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux : mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mitilene ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin, qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition du milan, de la buse et de l'épervier; en quoi son instinct paroît se rapprocher de celui de l'ortolan de

[1] Voyez les planches enluminées, n° 656, fig. 2.

[2] M. Guys, qui a envoyé cet oiseau au Cabinet du roi, nous apprend qu'il est connu en Provence sous le nom de *chic de mitilene*, ou *chic* proprement dit, d'après son cri.

roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos l'ont établi, d'après la connoissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour: seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte; car on comprend bien que sans cela il ne troubleroit pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux foibles.

---

* L'ORTOLAN
DE LORRAINE.

M. Lottinger nous a envoyé cet oiseau de Lorraine, où il est assez commun : il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps roux moucheté de noir; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire; un trait noir sur les yeux; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures; les autres mi-parties de roux et de noir; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair, les suivantes de roux; les deux pennes du milieu de la queue rousses, bordées de gris; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc; le bec d'un brun roux, et les pieds moins rembrunis.

* Voyez les planches enluminées, nº 511, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*ortolan de passage*.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes, dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle * a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc, dont on voit la naissance dans la figure; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc; mais le noir disparoît derrière la tête, et le roux va s'affoiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme. Cette femelle a des espèces de sourcils blancs; les joues d'un roux foncé; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe; les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur; la langue fourchue, et les pieds noirs.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venoit d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin : il pesoit une once; il avoit dix pouces d'intestins; deux très-petits *cæcum;* un gésier très-gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et

* Même planche, fig. 2.

demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers : la membrane cartilagineuse dont il étoit doublé, avoit plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, cinq lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce; ongle postérieur, quatre lignes et demie, et plus long que le doigt.

---

* L'ORTOLAN
DE LA LOUISIANE.

On retrouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans : mais au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer-à-cheval, noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au-dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête : il a au-dessous des yeux quelques autres taches irrégulières; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au-dessus et au-dessous ; la partie supérieure du corps est variée de roux et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voi-

* Voyez les planches enluminées, n° 158, fig. 1.

sine du corps : mais toutes les autres pennes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue et ses couvertures supérieures ; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux ; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart ; bec, cinq lignes ; vol, neuf pouces ; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes un peu étagées, dépasse les ailes de quatorze lignes.

L'ORTOLAN*

A VENTRE JAUNE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous devons cet ortolan à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille : il a la tête d'un noir lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou. Tout le dessous du corps est jaune : mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au-dessus et au-dessous; en sorte que la naissance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches. Une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés,

* Voyez les planches enluminées, n° 664; fig. 2, le mâle adulte; et fig. 1, la femelle ou un jeune.

et un tant soit peu au bout ; les petites couvertures des ailes, gris cendré ; ce qui paroît des moyennes, blanc ; les grandes brunes, bordées de roux ; les pennes des ailes, noirâtres, bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps, qui sont bordées de roux ; la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes. A l'égard des pennes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes ; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est étagée : la plus grande différence de longueur des pennes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, six lignes ; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de quinze lignes ; tarse, huit à neuf lignes ; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

L'ORTOLAN*

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE.

SI l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, foibles ou équivoques; il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au-dessous, qui lui donnent une physionomie de famille : mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris sale et de noirâtre; le dessus du corps, de noir et de roux jaunâtre; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes, rousses; les grandes et les pennes, et même les pennes de la queue, noirâtres, bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 158, fig. 2.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neufpouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de quinze lignes.

---

[1] L'ORTOLAN [2]

DE NEIGE.

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes lappones, les côtes du détroit d'Hudson, et peut-être des pays encore plus septentrionaux, sont le séjour favori de cet ortolan pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux. On sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des oiseaux; et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article, est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de variétés que l'on

[1] Voyez les planches enluminées, n° 497, fig. 1.

[2] *Rossolan* dans les montagnes du Dauphiné, sans doute à cause de la couleur roussâtre, qui est en été la couleur dominante de son plumage, surtout pour les femelles.

compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir ou de roussâtre. On sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation : souvent aussi elle dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps, blancs comme de la neige*, avec une

* Ces plumes blanches sont noires à la base, et il arrive quelquefois que le noir perce à travers le blanc, et y forme une multitude de petites taches, comme dans l'individu que Frisch a dessiné sous le nom de *bruant blanc tacheté*. D'autres fois il arrive que la couleur noire de la base de chaque plume s'étend sur la plus grande partie de la plume, en sorte qu'il en résulte une couleur noirâtre sur toute la partie inférieure du corps, comme dans le pinson noirâtre et jaunâtre d'Aldrovande.

teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue, mi-parties de noir et de blanc. En été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps, et même sur le dos, des ondes transversales de roussâtre plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos, une teinte de pourpre autour des yeux, de rougeâtre sur la tête, etc. La couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune, tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes; la langue un peu fourchue; les yeux petits et noirs; les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture; elle est la même que celle de la gélinotte blanche, et consiste dans la graine d'une espèce de bouleau, et quelques autres

graines semblables. Lorsqu'on les tient en cage, ils s'accommodent très-bien de l'avoine, qu'ils épluchent fort adroitement, des pois verds, du chènevis, du millet, de la graine de cuscute, etc. Mais le chènevis les engraisse trop vîte et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés. Quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la basse Silésie, en Pologne, dans la Russie rouge, la Podolie, en Angleterre dans la province d'Yorck. Ils sont très-rares dans le midi de l'Allemagne, et presque tout-à-fait inconnus en Suisse et en Italie.

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassant les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des piéges. Si on les recherche, ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix; car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière : tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigre approchant

de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher. Au reste, pour les juger définitivement sur ce point, il faudroit les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend un nouvel éclat et des nouvelles inflexions, et l'on ignore les détails de leur ponte et même les endroits où ils la font : c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été; mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes lappones.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher, ils se tiennent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes, dont ils ont les allures, la taille, presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue, et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc. *.

On a remarqué qu'ils ne dormoient point

* D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes; mais M. Linnæus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants.

ou que très-peu la nuit, et que, dès qu'ils appercevoient de la lumière, ils se mettoient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du Nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille ; doigt postérieur égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu ; vol, onze pouces un quart ; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes ; dépasse les ailes de dix lignes.

VARIÉTÉS DE L'ORTOLAN

DE NEIGE.

On juge bien, d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver, on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires, ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu, que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

I. *L'ortolan jacobin*. C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine et le ventre blancs, les pieds gris, tout le reste noir. Cet oiseau paroît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et disparoît tous les étés. Il est probable qu'il va nicher du côté du nord.

II. *L'ortolan de neige à collier.* Il a la tête, la gorge et le cou blancs ; deux espèces de colliers au bas du cou ; le supérieur de couleur plombée, l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire ; les plumes des ailes blanches, teintées de jaune verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires ; les huit pennes du milieu de la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires ; tout le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre ; le bec rouge bordé de cendré ; l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province d'Essex ; et ce n'est qu'après un très-long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piége.

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruants, les pinsons et les bouvreuils, avoient les deux pièces du bec mobiles ; et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines, et ne les avalent pas tout entières.

L'AGRIPENNE*,

OU

L'ORTOLAN DE RIZ.

Cet oiseau est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les entend passer pendant la nuit, venant de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre. Ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps elles continuent leur route du côté du nord, cherchant des graines moins dures; elles vont ainsi de station en station jusqu'au Canada, et peut-être plus loin. Mais ce qui pourra surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont composées que de femelles. On s'est

* Voyez les planches enluminées, n° 388, fig. 1. *Ortolan de la Caroline.*

assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivoit au mois de septembre que des femelles, au lieu qu'au commencement du printemps les femelles et les mâles passent ensemble; et c'est en effet l'époque marquée par la Nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par-tout le corps; celui des mâles est plus varié. Ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos et les jambes, noirs, avec quelque mélange de roussâtre; le derrière de la tête et du cou, roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes de même couleur, bordées de blanchâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les pennes de l'aile noires, terminées de brun, et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris. Les pennes de la queue sont à peu près comme les grandes pennes des ailes; mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en

pointe *. Enfin le bec est cendré, et les pieds bruns. On a remarqué que cet ortolan étoit plus haut sur jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, six lignes et demie; vol, onze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue; dépasse les ailes de dix lignes.

* C'est la raison pourquoi nous avons donné à cet oiseau le nom d'*agripenne*.

VARIÉTÉ

DE L'AGRIPENNE*,

OU

ORTOLAN DE RIZ.

L'AGRIPENNE, ou *ortolan de la Louisiane.* Je ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précédente, comme simple variété de climat. En effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme jusque dans les pennes de la queue, qui sont pointues : il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre; le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun olivâtre; le croupion et les couvertures supé-

* Voyez les planches enluminées, n° 388, fig. 2. *Ortolan de la Louisiane.*

rieures de la queue, jaunes, rayés finement de brun; les pennes de la queue noirâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc; les grandes couvertures supérieures des ailes, noires, bordées de blanc; les pennes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

LE BRUANT[1]

DE FRANCE.

Le tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais, est le titre incontestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans ; il a encore avec eux plusieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa chair[2]. M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanois *binery*.

[1] Voyez les planches enluminées, n° 30, fig. 1.

[2] Sa chair est jaune, et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoit un remède contre la jaunisse, et même que, pour guérir de ce mal, il ne falloit que regarder l'oiseau, lequel prenoit la jaunisse du regardant et mouroit. Voyez Schwenckfeld.



LE BRUANT DE FRANCE.

J Pauquet S.

Le bruant fait plusieurs pontes, la dernière en septembre. Il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe; et dans tous ces cas il le fait assez négligemment : quelquefois il l'établit sur les basses branches des arbustes ; mais alors il le construit avec un peu plus de soin. La paille, la mousse et les feuilles sèches sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors ; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine, sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans. Ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc : mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oiseaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes, et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes, qui seroient trop dures. Ils sont granivores; mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes. Le millet et le chènevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi

d'avoine pour tout appât : mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée. Ils se tiennent l'été autour des bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts. L'hiver, une partie change de climat; ceux qui restent, se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons, les moineaux, etc., forment des troupes très-nombreuses, sur-tout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins, où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, etc. Dans cette saison, ils sont presque aussi familiers que les moineaux. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *tï, tï, tï, tï, tï, tï, tî**.

* Selon quelques uns, ils ont encore un autre cri, *vignerot, vignerot, vignerot, titchye.* Olina dit qu'ils imitent en partie le ramage des pinsons, avec

Les bruants sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très-différentes: c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tête et sur la partie inférieure du corps : mais sur la tête, cette couleur est variée de brun ; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure. L'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes ; le noirâtre mêlé de gris et de marron clair, sur les

lesquels ils volent en troupes. Frisch dit qu'ils prennent aussi quelque chose du chant du canari lorsqu'ils l'entendent étant jeunes, et il ajoute que le métis provenant du mâle bruant et de la femelle canari chante mieux que son père. Enfin M. Guys assure que le chant du mâle bruant devient agréable à l'approche du mois d'août. Aldrovande parle aussi de son beau ramage.

moyennes et les plus grandes, sur le dos, et même sur les quatre premières pennes de l'aile; les autres sont brunes, et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les pennes de la queue sont brunes aussi, et bordé, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris blanc; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair, terminées de gris blanc. La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée sur le cou, la poitrine et le ventre : tous deux ont les bords du bec inférieur rentrans et reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrés près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout : enfin l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal; des vestiges de cœcum; l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculeux; la vésicule du fiel très-petite. Dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées, il s'est trouvé des œufs de grosseur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt

du milieu presque aussi long ; vol, neuf pouces un quart ; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes, un peu fourchue, non seulement parce que les pennes intermédiaires sont plus courtes que les latérales, mais aussi parce que les six pennes de chaque côté se tournent naturellement en dehors : elle dépasse les ailes de vingt-une lignes.

VARIÉTÉS DU BRUANT.

On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce varient dans différens individus, dans différens climats, etc. soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc. D'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre; le cou cendré tacheté de noir; le ventre, les jambes et les pieds, d'un jaune de safran; la queue brune, bordée de jaune, etc *.

* M. Brisson croit que c'est la femelle bruant: mais ce jaune safran ne peut guère appartenir à la femelle, ni même au mâle; en tout cas, ce seroit une variété de femelle.

LE ZIZI*,

OU

BRUANT DE HAIE.

JE donne à cet oiseau le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par préférence dans les champs nouvellement labourés, où il trouve des grains, de petits vers et d'autres insectes : aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les piéges; et lorsqu'il est pris aux gluaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'apprivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que,

* Voyez les planches enluminées, n° 653; fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

pendant les deux ou trois premiers mois, il ne fait entendre que son cri ordinaire, lequel il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage; il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage *. S'il faisoit bien, il ne le reprendroit jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux étant mieux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du nord, et il semble au contraire qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, sur-tout dans les jours de pluie. Ils

* M. Guys assure que son chant est monotone et sans ramage; ce qui prouve seulement que M. Guys, ou ceux qu'il a consultés, n'ont pas été à portée de l'entendre.

se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina; ce qu'il faut toujours entendre de l'état de domesticité, car il seroit assez difficile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond verd olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tacheté de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les pennes de la queue brunes aussi, bordées, les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris olivâtre, et les deux du milieu de gris roussâtre; enfin le bec cendré, et les pieds bruns.

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce : l'individu qu'il a fait représenter, avoit sur la poitrine une teinte de verd obscur; et, parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avoit la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, environ six lignes; vol, neuf pouces deux tiers; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes : elle est fourchue à peu près comme dans les bruants.

---

[1] LE BRUANT FOU [2].

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous les piéges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux ; mais, comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici a seulement dans un plus haut degré : je lui ai donc conservé le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de *bruant des prés* me paroît ne lui point convenir, les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs m'ayant assuré unanimement qu'ils

[1] Voyez les planches enluminées, n° 30, fig. 2. *Bruant des prés de France.*

[2] C'est le chic-farnous des Provençaux, selon M. Guys, qui l'appelle aussi *l'oiseau bête par excellence.*

n'avoient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruants des prés.

Ainsi que le zizi, le bruant fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux, et son nom ne paroît point dans les zoologies locales de la Suède, du Danemarck, etc. : il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes ; il est fort commun et très-connu dans celles qui sont autour de Nantua. M. Hébert [1] l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair étoit un très-bon manger. Son chant est fort ordinaire, et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que, lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruants ordinaires avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnoître pour leurs parens : ils ont en effet le même cri, comme nous venons de le dire [2], la même taille, la même conformation que les bruants,

[1] Cet excellent observateur m'a appris ou confirmé les principaux faits de l'histoire des bruants.

[2] *Volando zip, zip sonans*, dit Linnæus.

et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage. Le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris : mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre par-tout ailleurs, excepté sur quelques unes des couvertures moyennes des ailes, où il devient presque blanc ; ce même gris roussâtre borde presque toutes les pennes des ailes et de la queue dont le fond est brun, seulement les deux pennes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Le tour des yeux est blanc roussâtre; les côtés de la tête et du cou sont gris; la gorge est de cette dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée, de chaque côté et par le bas, d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine et les flancs ; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, cinq à six lignes; vol, neuf à dix pouces; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE PROYER[1].

C'est un oiseau de passage, et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison[2]; il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millières, etc., rarement à plate terre, mais trois ou quatre pouces au-dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid. La femelle y pond quatre, cinq et quelquefois six œufs; et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et se posant sur la cime d'un arbre, il répète sans cesse son désagréable cri *tri*, *tri*, *tri*, *tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août : ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

On a remarqué que lorsque le proyer s'élevoit de terre pour s'aller poser sur une

[1] Voyez les planches enluminées, nº 233.

[2] Belon dit qu'il suit les eaux comme la bécasse.



LE PROYER.

J. Pauquet. S.

branche, ses pieds étoient pendans, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paroissoient agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple, en automne, il vole très-bien et très-vîte, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

Les petits quittent le nid bien avant de pouvoir s'envoler; ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchans les rencontrent fort souvent, lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Les père et mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler : mais leur sollicitude est quelquefois indiscrète; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la décéler, en voltigeant au-dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes nombreuses dans les plaines, sur-tout dans les champs d'avoine, de féves et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très-rare qu'il en reste quelques uns

pendant l'hiver, comme avoit fait celui qui fut apporté à Gesner dans cette saison.

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson ; qu'au moment même il se met à chanter ; qu'il s'y tient des heures entières dans la même place, à répéter son ennuyeux *tri*, *tri;* enfin, qu'en prenant sa volée, il fait craquer son bec *.

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits ; mais elle ne chante que perchée sur une branche, et lorsque le soleil est au méridien, ou qu'il en est peu éloigné : elle se tait le reste du jour, et fait très-bien ; car elle ne chante pas mieux que le mâle : elle est un peu plus petite, et son plumage est à peu près le même ; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers, qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent toute l'Europe dans leurs migra-

* La plupart de ces faits m'ont été communiqués par M. Hébert.

tions ; mais Olina prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que par-tout ailleurs. Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir d'appeaux, ou d'appelans, dans leurs petites chasses d'automne ; et ces appeaux attirent dans le piége non seulement des bruants fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelans dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs ; sans doute parce qu'on s'est apperçu qu'ils n'aimoient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux ; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair ; la poitrine, et tout le reste du dessous du corps, d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs ; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris brun.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucune tache ; les couvertures supérieures de la queue de la même

couleur, bordées de blanchâtre; et en général ses plumes et les pennes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarquable : les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans ; leurs bords sont rentrans de même que dans le bruant ordinaire, et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse ; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur ; ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux. La langue est étroite, épaisse et taillée à sa pointe en manière de cure-dent ; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes : la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi ; gésier musculeux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des

débris de substances végétales, entre autres de noyaux mêlés avec de petites pierres ; de légers vestiges de cœcum ; point de vésicule du fiel ; grand axe des testicules, quatre lignes ; petit axe, trois lignes ; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi ; bec, sept lignes ; vol, onze pouces un tiers ; queue, près de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

I.

[1] LE GUIRNEGAT [2].

Si ce bruant n'étoit point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurois donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre [3] ; car il a plus de jaune que le

[1] Voyez les planches enluminées, n° 321, fig. 1. *Bruant du Bresil.*

[2] C'est le moineau-paille de M. Mauduit ; et les noms de *cia pagliarina, seu pagliariccia,* de *goldhammer,* de *bruant jaune, bruant doré,* etc. lui conviennent parfaitement.

[3] Notre bruant s'appelle *luteola, aureola, goldhammer, bruant jaune, bruant doré, cia pagliarina.* Le jaune semble faire partie de son essence, du moins de son essence de convention.

nôtre n'en a communément*, et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, et cette même couleur borde presque toutes les couvertures supérieures, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont brunes; sur le dos, elle est mêlée de brun et de verd : le bec et les yeux sont noirs, et les pieds bruns.

Cet oiseau se trouve au Bresil, et, selon toute apparence, il en est originaire, puisqu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

* On trouve quelques individus dans l'espèce de notre bruant qui ont la tête, le cou et le dessous du corps, presque entièrement jaunes; mais cela est rare.

II.

[1] LA THÉRÈSE JAUNE [2].

COMME je ne connois que le portrait de cet oiseau du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose, sinon que, par le plumage, il approche beaucoup de notre bruant commun. Il a presque toute la tête, la gorge et les côtés du cou, d'un jaune orangé; la poitrine et le dessous du corps, mouchetés de brun sur un fond blanc sale; le derrière de la tête et du cou, et tout le dessus du corps, bruns : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou, en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil; les pennes des ailes et de la queue, et leurs couvertures, sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

[1] Voyez les planches enluminées, nº 386, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant du Mexique*. Je lui ai donné celui de *thérèse jaune* à cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou.

[2] C'est une espèce nouvelle, et qui n'a encore été ni décrite ni représentée.

III.

LA FLAVÉOLE.

Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris. Sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds; mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

IV.

L'OLIVE.

Ce petit bruant, qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roitelet. Il a toute la partie supérieure, et même la queue et les pennes des ailes, d'un verd olive; la gorge d'un jaune orangé; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil; le devant du cou, noirâtre; tout le dessous du corps, d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre; la partie antérieure des ailes, bordée de jaune clair; le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune orangé, ni la petite plaque de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

V.

L'AMAZONE.

Cet oiseau se trouve à Surinam. On le compare, pour la grosseur, à notre mésange. Il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes, blanchâtres; le reste du plumage, brun.

VI.

L'EMBÉRISE A CINQ COULEURS *.

Nous ne savons de cet oiseau de Buenos-Ayres que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et

* J'ai donné à cet oiseau peu connu le nom d'*embérise*, qui le distingue de nos bruants, sans l'en séparer tout-à-fait.

de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles : nous ne le rapportons même aux bruants que sur la parole de ce naturaliste ; car il l'appelle *bruant*, sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un verd brun, tirant au jaune ; la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure ; le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre ; le dos marqué de quelques traits noirs ; le bord antérieur des ailes d'un jaune vif ; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue, bordées de jaunâtre ; le dessous du corps d'un blanc cendré ; la pupille d'un bleu noirâtre ; l'iris marron ; le bec cendré, convexe et pointu ; les bords de la pièce inférieure rentrans ; les narines recouvertes d'une membrane, et fort voisines de la base du bec ; la langue terminée par de petits filets ; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces ; bec, huit lignes ; vol, dix pouces ; queue, quatre pouces ; ongle postérieur, le plus grand de tous.

VII.

LE MORDORÉ *.

Tout le corps de cet oiseau est mordoré, tant dessus que dessous, et presque par-tout de la même teinte; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair; le bec est brun, et les pieds sont jaunâtres, teintés légèrement de mordoré; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de *mordoré*. On le trouve dans l'île de Bourbon. Sa taille est à peu près celle du bruant; mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celles-là ne dépassent celles-ci que de dix lignes environ.

* Voyez les planches enluminées, n° 321, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant de l'île de Bourbon*.

VIII.

LE GONAMBOUCH.

Seba nous apprend que cet oiseau est très-commun à Surinam, qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruants ; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitans du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris clair ; mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures et les pennes des ailes : ces dernières pennes sont blanches par-dessous.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, cinq lignes ; queue, dix-huit lignes ; dépasse les ailes de dix.

IX.

LE BRUANT FAMILIER.

J'ADOPTE le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs; le dessus du corps cendré et tacheté de blanc, le dessous cendré sans taches; le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes; les couvertures et l'extrémité des pennes de la queue, blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

X.

LE CUL-ROUSSET *.

NOUS devons cette espèce à M. Brisson, qui l'a décrite sur un individu venant du Canada. Cet individu avoit le dessus de la

* On verra dans la description pourquoi je le nomme *cul-rousset*.

tête varié de brun et de marron ; le dessus du cou, le dos, et les couvertures des ailes, variés de même, avec un mélange de gris ; le croupion, de cette dernière couleur sans taches ; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc sale et roussâtre; la gorge, et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre ; les pennes de la queue et des ailes, brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron ; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, cinq lignes et demie ; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

X I.

L'AZUROUX *.

C'EST encore M. Brisson qui a fait connoître cet oiseau, lequel est aussi originaire

* J'ai composé ce nom de deux mots, qui rappellent les principales couleurs du plumage.

du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur ; la partie supérieure du cou et le dessus du corps, variés de ce même roux obscur et de bleu : le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes, ainsi que sur les grandes, qui sont bordées et terminées de cette couleur ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris bleu ; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, cinq lignes ; vol, sept pouces un tiers ; queue, un pouce, composée de douze pennes ; ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

XII.

LE BONJOUR-COMMANDEUR.

On appelle ainsi, dans l'île de Cayenne, une espèce de bruant qui a coutume de chanter au point du jour, et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques uns l'appellent *bruant de Cayenne* : il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, représenté dans les planches enluminées, n° 386, fig. 2,

que M. de Sonini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différens : d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive ; et comme, suivant M. de Sonini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont équivoques, incertaines, et ne valent pas, à beaucoup près, celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé : 1°. parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays ; 2°. parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, sur-tout d'un pays tel que le cap de Bonne-Espérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France ; ils sont le plus souvent à terre comme les bruants, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire, traversée par une bande grise ; les joues cendrées ; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte dont j'ai parlé ; au-dessous de cette calotte, par-derrière, un demi-collier roux ; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues ; les couvertures des ailes, bordées de roussâtre ; tout le dessous du corps, cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale ; ses ailes sont courtes, et vont à peine à la moitié de la queue.

XIII.

LE CALFAT *.

M. Commerson, qui a décrit cet oiseau de l'île de France sur les lieux, nous apprend qu'il a le dessus de la tête noir ; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré bleuâtre ; la queue

* On dit aussi *galfât* à l'île de France.

bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre, d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux, nud et couleur de rose; l'iris, le bec et les pieds, aussi couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue, blanches.

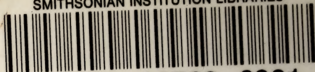
Le calfat est d'une taille moyenne entre le moineau et la linotte.

Fin du tome septième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6321